

# REVUE DU NOUVEL ONTARIO

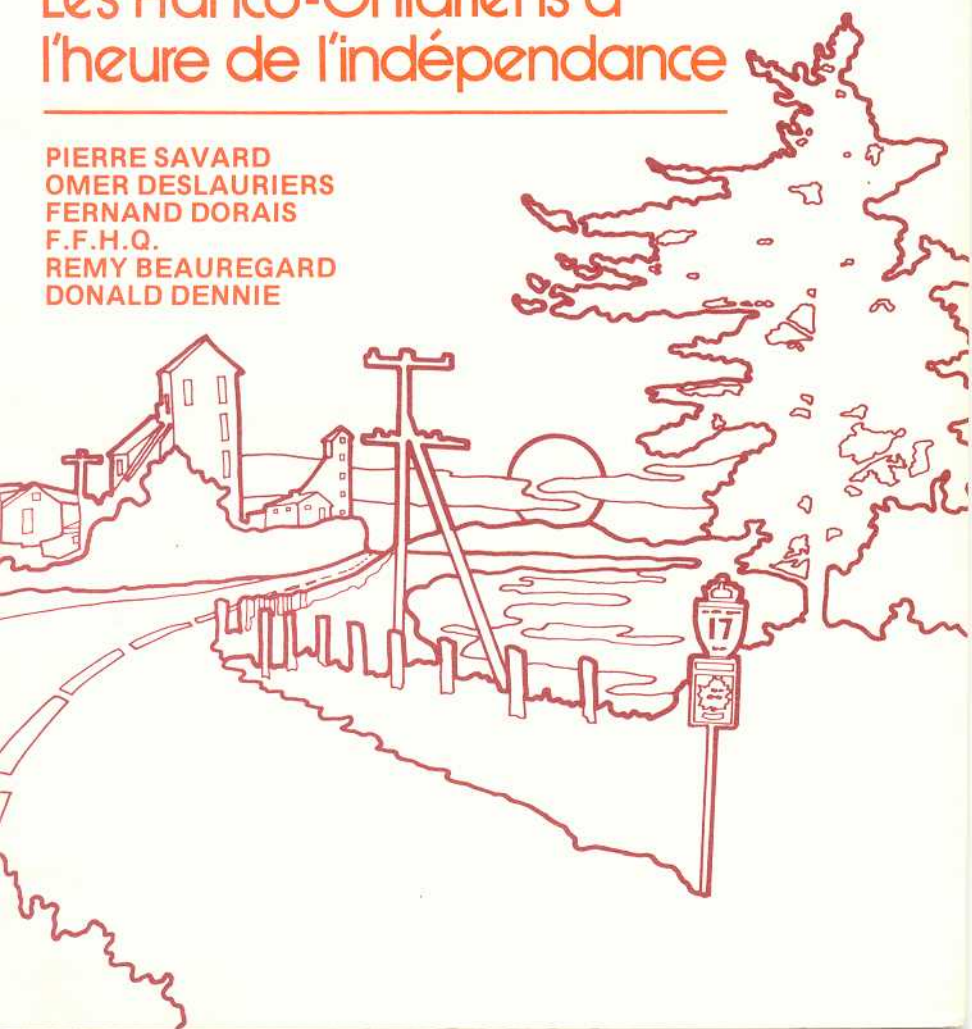
no.1 sudbury 1978

---

## Les Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance

---

PIERRE SAVARD  
OMER DESLAURIERS  
FERNAND DORAIS  
F.F.H.Q.  
REMY BEAUREGARD  
DONALD DENNIE



---

***Revue  
du***

***Nouvel Ontario***

***no 1***

---

**Les Franco-Ontariens  
à l'heure  
de l'indépendance**

---

***L'Institut franco-ontarien  
Sudbury, Ontario***

---

La Revue du Nouvel Ontario est publiée par l'Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, Sudbury.

**Directeur:** Donald Dennie

**Comité de publications:** Benoit Cazabon

Gaetan Gervais

**Composition des textes:** James Weaver

Publications LAMBDA

Beatrice Dubé

Le Voyageur

**Graphisme:** Réal Fortin

La Revue se vend à \$3 l'exemplaire.

Pour tout renseignement au sujet des publications de l'Institut franco-ontarien, veuillez vous adresser à L'Institut franco-ontarien, Pavillon des sciences de l'éducation, Université Laurentienne, Sudbury, Ontario, P3E 2C6.

Copyright 1978 L'Institut franco-ontarien  
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada.

---

# Sommaire

## Introduction

L'émergence de réalités nouvelles..... p. 5

## Pierre SAVARD

De la difficulté d'être Franco-Ontarien..... p. 11

## Omer DESLAURIERS

La situation de la vie franco-ontarienne..... p. 23

## Fernand DORAIS

Mais qui a tué André?.....p. 34

## La Fédération des francophones hors Québec

Nous voulons vivre en français.....p. 57

Les minorités veulent participer..... p. 61

## Rémy BEAUREGARD

Pour consacrer dans les faits la dualité nationale... p. 65

## Donald DENNIE

De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien... p. 69

Les Héritiers de Lord Durham..... p. 91

Comptes rendus..... p. 95

---

**ABONNEMENT A LA REVUE  
DU NOUVEL ONTARIO**

**Veillez me faire parvenir le prochain exemplaire de la  
Revue du Nouvel Ontario.**

**Nom** .....

**Adresse** .....

.....

.....

**---Veillez aussi me faire parvenir .....**  
**exemplaire (s) des publications de l'Institut franco-**  
**ontarien**

**Déjà publié:**

**Actes de colloque 1: Langue maternelle, langue première  
de communication?**

**A paraître:**

**Actes de colloque 2: L'avenir de la francophonie  
ontarienne**

**François Ribordy: Conscience et connaissance du droit  
dans les écoles.**

---

## *Introduction*

# **L'émergence de réalités nouvelles**

---

La publication de la Revue du Nouvel Ontario marque à la fois la continuation de la tradition du fait français en Ontario, tradition déjà vieille de deux siècles et l'émergence de nouvelles réalités francophones dans cette province anglophone.

La revue n'a pas comme principale raison d'être la célébration du passé de ce fait français. Elle veut plutôt refléter et analyser le présent de la plus importante minorité francophone hors Québec. Ce présent perpétue en grande partie le passé du fait français en Ontario mais témoigne de l'émergence de réalités nouvelles qui ont à peine commencé à s'intégrer à la représentation collective des Franco-Ontariens, représentation véhiculée par de nouveaux définisseurs, par une élite nouvelle.

Le titre même de la revue reflète cette préoccupation. Le Nouvel Ontario est un concept employé depuis le début du siècle pour désigner l'ouverture d'un pays neuf dans le nord de l'Ontario dont l'existence est axée sur l'exploitation de ressources naturelles. Colonisé à la suite de la construction du Canadien Pacifique à la fin du 19<sup>e</sup>

siècle, le Nouvel Ontario a accueilli une population de travailleurs dont le quart est d'origine et d'expression françaises. Le Nouvel Ontario a ainsi un passé d'un siècle mais un passé qui ne fait que commencer à léguer des traditions, une histoire.

Si le titre de la revue veut ainsi indiquer ses sources - elle est publiée à Sudbury qui est devenu le centre le plus important du Nouvel Ontario - elle veut surtout marquer l'émergence d'un véritable nouvel Ontario, un Ontario où le fait français prend graduellement une place publique.

La revue a comme prémisse que l'Ontario anglo-saxon, francophobe et orangiste évolue lentement à la suite de l'action des groupes franco-ontariens et de la conjoncture politique canadienne. Cet Ontario devient de plus en plus un **nouvel** Ontario où les Franco-Ontariens occupent une place plus grande, où le fait français, malgré les refus constants du gouvernement conservateur en place depuis 35 ans, est affiché de façon plus ouverte.

La revue n'a toutefois aucune intention de verser dans le lyrisme. Nous savons que l'Ontario est loin d'être le Québec; il n'accorde pas à sa minorité francophone les droits et privilèges qu'accorde le Québec à sa minorité anglophone; il n'est pas non plus un milieu où les Franco-Ontariens peuvent y vivre «dans leur peau», c'est-à-dire en français quotidiennement.

C'est cette réalité que la Revue du Nouvel Ontario veut refléter et analyser. Quelle est la position des Franco-Ontariens dans la structure sociale ontarienne? Que signifie l'évolution de la société ontarienne pour les Franco-Ontariens?

Mais la revue ne veut pas se borner à la seule question des Franco-Ontariens. Elle veut les replacer dans le contexte de l'Ontario et du Canada. En somme, elle veut suivre et tenter d'analyser le contexte global dans lequel

vivent les Franco-Ontariens en particulier et les minorités francophones hors Québec en général.

Pour ce faire, la revue veut publier au moins une fois l'an des articles qui portent sur l'actualité sociale, économique et politique du Nouvel Ontario et de la société canadienne. Il s'agira d'articles analytiques qui feront état de recherches académiques et d'articles-commentaires. Nous n'avons pas l'intention d'en faire une revue strictement académique vouée aux seuls universitaires.

Nous espérons que son contenu sera assez varié pour intéresser tous ceux qui suivent l'actualité canadienne, ontarienne et des minorités francophones hors Québec. En somme, une revue qui saura intéresser et ceux qui s'adonnent à l'analyse de ces réalités et ceux qui préfèrent l'action en vue de changer ces réalités.

### **L'Institut franco-ontarien**

La revue est publiée par les membres de l'Institut franco-ontarien, organisme fondé en 1977 qui regroupe une quinzaine de chercheurs pour la plupart de l'Université Laurentienne de Sudbury. Cette communauté de chercheurs se penche sur les différentes réalités franco-ontariennes autant du passé que du présent.

L'Institut fait partie de ces nouvelles réalités francophones qui émergent en Ontario en ce sens que la recherche systématique sur et par des Franco-Ontariens est encore toute récente. Ce fait reflète en partie l'émergence de nouveaux chercheurs formés dans diverses disciplines des sciences sociales et préoccupés à analyser la vie quotidienne ainsi que les structures globales que vivent les Franco-Ontariens. Il reflète aussi la nécessité d'éclairer l'action de divers groupes et organismes au moment où les traditions, les anciennes définitions et formules d'intervention fonctionnent de moins en moins. L'Institut reflète donc ce fait nouveau et la revue qu'il publie veut faire part



des résultats de ces recherches ainsi que de réflexions personnelles sur le Nouvel Ontario.

La revue veut aussi répondre à un autre objectif de l'Institut soit celui de servir de moyen d'animation pour les Franco-Ontariens. Dès ses débuts, l'Institut a voulu sortir des cadres strictement académiques et assumer un rôle d'animation en diffusant les résultats de recherches par des publications et la participation à l'action de groupes.

Formé d'universitaires habitués à l'enseignement et la théorie en vase clos, l'Institut n'a pas encore joué pleinement ce rôle d'animation. La revue voudrait amorcer ce processus en proposant quelques articles regroupés autour du thème: Les Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance.

### **Thème**

L'élection du Parti Québécois a affecté non seulement la conjoncture politique canadienne mais aussi les perceptions qu'avaient d'elles-mêmes les minorités francophones hors Québec ainsi que leurs actions dans le but d'accéder à un statut d'égalité avec les majorités anglophones des diverses provinces.

A l'heure où les Québécois auront à se prononcer sur leur présent et leur avenir dans le cadre confédératif canadien, les Franco-Ontariens commencent à peine à se questionner et parfois se prononcer sur leur présent et leur avenir qui sont et seront différents de ceux des Québécois.

La revue a donc voulu, par l'intermédiaire des auteurs qui ont soumis des textes, démontrer la diversité des attitudes et des perceptions qu'ont les Franco-Ontariens face à leur situation présente et future. Il ne s'agit pas d'un éventail complet des attitudes et perceptions ni même d'un échantillon représentatif.

En plus des six articles qui représentent des attitudes différentes, la revue contient une section qui porte sur des déclarations des premiers ministres ontariens depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ces déclarations ont été choisies pour démontrer que les attitudes des hommes au pouvoir en Ontario n'ont pas changé énormément depuis près d'un siècle. Le racisme évident des premiers a sans doute été camouflé et adouci mais l'attitude fondamentale envers les Franco-Ontariens demeure, il nous semble, essentiellement la même, soit une de refus à l'égard des garanties des droits des Franco-Ontariens.

La revue contient aussi une section de comptes rendus qui tente de résumer certaines publications récentes sur le sort des minorités francophones hors Québec ou sur la minorité francophone ontarienne. Elle résume aussi des travaux de recherches effectués auprès de la population franco-ontarienne pour démontrer le genre de recherches entrepris en ce Nouvel-Ontario depuis quelques années.

### **Les articles**

Pierre Savard est professeur au département d'histoire de l'Université d'Ottawa. Il est auteur d'un rapport sur la vie culturelle des Franco-Ontariens qui lui a permis de voyager à travers l'Ontario français et de mesurer la difficulté d'être Franco-Ontarien.

Omer Deslauriers est président du Conseil des affaires franco-ontariennes, un organisme gouvernemental qui conseille l'Etat ontarien sur la situation des francophones. Si Pierre Savard démontre les difficultés énormes de vivre en français en Ontario, Omer Deslauriers par contre conclut que les Franco-Ontariens peuvent désormais vivre en public en Ontario et y occuper une place à part entière.

Fernand Dorais, professeur au département de français de l'Université Laurentienne, adopte une perspective analytique. Il élabore un schéma conceptuel fondé sur les

théories de l'acculturation et le soumet aux chercheurs qui analysent les réalités franco-ontariennes ou celles des autres minorités francophones hors Québec. Selon l'auteur ce schéma conceptuel a jusqu'ici fait défaut aux chercheurs franco-ontariens et c'est dans le but de pallier à cette lacune qu'il a rédigé son article pour la revue.

Le texte de Rémy Beauregard, secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Ontario et celui de la Fédération des francophones hors Québec reflètent les attitudes d'organismes engagés dans l'action de revendiquer la reconnaissance des droits linguistiques et culturels pour les francophones hors Québec. Ils emploient un ton plus agressif que celui des porte-parole de jadis et reflètent ainsi le changement d'attitudes et de perceptions qu'ont les organismes nationalistes hors Québec.

Le texte de Donald Dennie, professeur au département de sociologie de l'Université Laurentienne, se veut une analyse critique de l'idéologie franco-ontarienne et de ses définisseurs, la fonction de cette idéologie pour la nouvelle élite franco-ontarienne ainsi que les relations de cette élite avec les autres secteurs de la «société franco-ontarienne».

Les responsables de la Revue du Nouvel-Ontario ont l'intention et l'ambition de la publier une fois l'an et même d'en accroître le rythme si le temps et l'argent le permettent. Ils espèrent qu'elle saura combler une lacune et jouer un rôle quelconque dans le contexte actuel.

# De la difficulté d'être Franco-Ontarien

*Pierre Savard*

A regarder les choses de l'extérieur, soit du Québec d'Ottawa ou de Queen's Park, les Franco-Ontariens n'ont jamais été en si bonne situation. Leur nombre absolu a presque décuplé depuis le milieu du siècle dernier, alors qu'ils n'étaient pas cinquante mille. Leurs niveaux de vie et d'instruction se sont haussés de façon fort appréciable durant la dernière décennie en particulier. Le vent du bilinguisme a revalorisé cette minorité bilingue de force. Depuis quelques mois surtout, certains politiciens invitent les Franco-Ontariens à la résistance et à la revendication, tandis que d'autres leur laissent entrevoir un avenir meilleur, grâce à des politiques gouvernementales plus respectueuses de leurs droits.

Nous tenterons ici d'aller plus loin que les apparences et de dépasser l'écume de l'évènement. N'étant ni politicien ni spécialiste patenté ès problèmes franco-ontariens, mes propos seront sans complaisance ni prétention scientifique. Ils se veulent simple réflexion d'un citoyen qui partage depuis six ans la vie des Franco-Ontariens, et qui revient d'une traversée de vingt-et-un mois à travers l'Ontario français et ses problèmes culturels.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur l'activité artistique que le Rapport de notre Groupe d'étude, récemment publié, analyse assez longuement. Contentons-nous de rappeler qu'existent incontestablement en Ontario français une conscience culturelle originale et une production artistique souvent à ses balbutiements, mais riche de promesses, et agent de fierté collective chez les jeunes. Reste à souhaiter que le public réponde plus nombreux à l'appel de ses artistes, et que des mécanismes de coordination soient mis en place au plus tôt pour faire profiter le plus grand nombre de la culture française d'ici.

Je m'étendrai plus particulièrement aux deux ensembles de considération reliées aux questions suivantes: Où en sont les Franco-Ontariens? Quelle est leur place dans le grand débat contemporain sur le Canada? L'ampleur et la difficulté de ces questions rendent évident le caractère provisoire de ces bilans que je tente d'établir.

Avant de s'arrêter à la nature même des Franco-Ontariens, il convient de s'interroger sur le vocable par lequel ils se désignent eux-mêmes. Vocable qui dit beaucoup sur leur être et sur leur conscience. Mot composé, comme «Italo-Canadien» ou «Neo-Canadiens», «Franco-Ontarien» est d'usage récent. Il n'y a pas longtemps encore, les francophones s'appelaient indistinctement «Canadiens français» d'un océan à l'autre (si on excepte les Acadiens jaloux de leur nom et de leur culture propre, voire de leur saint patron qui n'était pas Jean-Baptiste mais la Vierge Marie). Le mot «Canadien français» était apparu au 19<sup>ème</sup> siècle, inventé par les anglophones du temps qui commençaient à s'appeler «Canadians». Quant aux Canadiens français, ils s'appelaient alors volontiers «Canadiens» tout court, désignant les autres du nom d'«Anglais». Ces appellations ont survécu à côté des autres: on les entend encore chez les personnes d'un certain âge. C'est après 1960 que de nouveaux ajustements sémantiques apparaissent. L'émergence d'une conscience nationale renouvelée dans la

province de Québec provoque peu à peu l'érosion de «Canadien français» au profit de «Québécois», terme qui n'est pas sans ambiguïté, même s'il a le mérite de renvoyer à un territoire clairement délimité et dont les habitants sont en majorité de langue et de culture française. Au fond, l'invention du mot «Québécois» procède de la même logique que celui du mot «Canadiens». Il renvoie à une conception implicite d'une culture dominante. Au Canada, la culture dominante est celle héritée de la Grande-Bretagne et adaptée au contexte nord-américain. Suivant cette philosophie implicite, les autres groupes ethno-culturels n'ont qu'à s'y conformer. Au Québec, la culture dominante est canadienne d'origine française. Le «Québécois» à l'état pur est celui qui accepte le mieux de se perdre dans ce creuset, à moins qu'il ne préfère la marginalisation qui, précisons-le, peut être dorée, comme c'est encore le cas pour plusieurs anglophones de Montréal.

Avec l'éclatement au moins politique du Canada français, les Canadiens français de l'Ontario ont pris meilleure conscience de leur identité. Plusieurs d'entre eux se sont mis à s'appeler «Franco-Ontariens», manifestant à la fois leur attachement à la culture et la langue canadiennes-françaises, leur attachement à l'Ontario, et leur distance à l'endroit d'un Québec engagé dans une aventure politique bien différente de la leur, pour ne pas dire opposée. Soulignons que ce vocable de «Franco-Ontariens» est plus qu'un mot: il révèle sous une lumière crue la condition minoritaire et marginale des franco-phones de l'Ontario.

Il faut être aveugle pour ne pas admettre qu'au plan démographique, le présent et l'avenir des Franco-Ontariens sont peu réjouissants. Suivant le recensement de 1976, il y a 460.075 Ontariens de langue maternelle française, soit 5.5% de la population totale, (et on peut avancer aisément que pour le quart d'entre eux le français n'est plus la langue d'usage). Cinq ans auparavant, les

francophones comptaient pour 6.3% de la population. Ce glissement est dû en bonne partie à l'accroissement de la population totale de la province, soit plus d'un demi million d'habitants en cinq ans. Les francophones n'ont donc aucune raison d'être optimistes quant au nombre, car la chute vertigineuse de leur taux de natalité, la très faible immigration de francophones en Ontario, l'accroissement des mariages mixtes au point de vue linguistique, et l'urbanisation minent sûrement leur groupe. Les belles années sont bien passées, alors qu'en 1951 et 1961 les Franco-Ontariens dépassaient le cap de dix pour cent de la population d'origine française dans l'ensemble provincial.

Ce qui explique la persistance du groupe francophones, c'est en partie sa concentration dans quelques régions. En 1971, le Nord comptait 172,730 Franco-Ontariens de langue maternelle française, l'Est 173,075, et le reste de la province 136,000. Les transferts linguistiques sont plus faibles dans le Nord et dans l'Est, moins urbanisés que le Sud. Le pourcentage de l'endogamie c'est à dire des mariages où les conjoints sont tous deux de même langue, (ici, le français) se chiffre par exemple autour de 75% pour les 15-34 ans dans l'Est et le Nord, alors qu'il tombe à 47% dans le Sud. Les migrations à l'intérieur de la province favorisent l'effritement du groupe francophone et sont sans doute une des causes de la diminution du nombre des francophones de presque toutes les villes considérées traditionnellement comme des centres de vie française, telles Vanier, Windsor, Cornwall et Sudbury. Cette diminution vient de nous être révélée dans le recensement de 1976. Dans la ville d'Ottawa et sa banlieue, la proportion des francophones reste fixe autour de 20%, bien que les études récentes de Paul Lamy ont montré que cette ville continue d'être un foyer d'assimilation pour les francophones. Le maintien de la proportion des francophones (1 pour 5 habitants) y est sans doute dû à la venue de Franco-Ontariens d'autres centres, et de Québécois francophones.

Ce sombre constat appelle quelques réflexions. Les Franco-Ontariens peuvent de moins en moins compter sur le nombre, ce qui n'est pas sans conséquences au point de vue politique et au plan des services, car les gouvernements se disent prêts à offrir des services seulement là où le nombre le justifie.

Si on considère la situation socio-économique, on se trouve devant un tableau contrasté. L'étude récente des professeurs Allaire et Toulouse montre une amélioration nette du niveau économique des Franco-Ontariens pendant la décennie qu'ils ont étudiée, soit celle qui va de 1961-1971. Cette étude rappelle également que les Franco-Ontariens sont sur-représentés dans les métiers et professions liés au secteur primaire et à l'enseignement. Elle révèle un degré de satisfaction socio-économique élevé, tout en montrant une moyenne de revenus inférieure à celle de l'ensemble des chefs de ménage de la province. Enfin, elle souligne que l'éventail de revenu est plus étendu que la moyenne provinciale et qu'une forte proportion de Franco-Ontariens se situent au-dessous du seuil de la pauvreté. De ces constatations on peut conclure sans peine que les Franco-Ontariens comme groupe jouent un rôle négligeable dans la vie économique de la province, qu'ils ne disposent donc d'aucun pouvoir économique, et que leur appartenance à des couches socio-économiques fort diversifiées les divise profondément.

Les conséquences politiques et culturelles de cette marginalisation, de cet émiettement et de ce sous-développement sautent aux yeux. On s'explique mieux, à les étudier, la difficulté de bâtir des projets culturels et politiques communs. L'histoire des Franco-Ontariens, rappelons-le, c'est surtout celle de la longue victoire sur la prolétarianisation menée par des vagues successives de Canadiens français venus de Québec pour survivre, soit sur les terres de l'Est et du Clay Belt du Grand Nord, soit dans les forêts et les mines du Nord, ou, plus récemment, dans les usines du Sud. Ces migrations leur ont permis d'accéder



à un niveau de vie plus décent que celui qui leur était dévolu au Québec ou en Acadie, mais elles se sont souvent soldées par de sombres mutilations culturelles.

Un des obstacles les plus formidables d'épanouissement de la culture française en Ontario reste la mentalité minoritaire qu'ont les Franco-Ontariens. Constamment confrontés à des modèles de développement individuel et collectif de la majorité, le Franco-Ontarien en vient souvent à chercher la conformité à tout prix. Soumis au feu nourri de la propagande des média qui vantent sous toutes ses formes les modèles culturels anglo-canadiens ou américains, il finit par adopter les stéréotypes des autres sur son propre groupe ethno-culturel. C'est ainsi par exemple qu'il en vient à croire que le français est une langue charmante et dépassée, réservée à l'amour et à la gastronomie. De plus on n'a qu'à écouter le Franco-Ontarien moyen parler du Québec pour mesurer jusqu'à quel point son image a été déformée par une vision ontarienne des choses. De la honte de soi et du refus de son identité, au transfert culturel à l'acculturation, il n'y a souvent qu'un pas. Il faut à la vérité une bonne dose d'assurance ou de témérité pour s'identifier à un groupe tenu pour négligeable dans sa propre province, et parfois méprisé à l'extérieur, comme on l'a vu lors de la «Super francofête» de Québec.

L'attention s'est reportée de nouveau récemment sur les écoles, châteaux-forts traditionnels, avec l'église et la famille, de la vie franco-ontarienne. Malgré une décennie de progrès en matière d'équipement et de reconnaissance des droits des francophones, il reste ici encore bien du chemin à parcourir. Trop de programmes ne sont que des traductions de l'anglais, sans souci d'adaptation à la culture française des enfants. L'enseignement des réalités de l'Ontario français est à peu près inexistant, même à une époque où les Franco-Ontariens, portés par ce grand mouvement de l'Occident actuel, cherchent leurs racines. Des classes étudient encore dans des manuels en anglais,

faute d'ouvrages francophones. D'autres manuels, en français deux-là, sont désuets, aggravant le sentiment que le français véhicule des réalités dépassées.

Les anciennes écoles normales pompeusement intégrées aux Facultés ou écoles des sciences de l'éducation vivent trop à l'écart des grandes expériences pédagogiques de notre temps. Pourtant, c'est à elles qu'il incombe de préparer les maîtres qui sauront former les générations de jeunes Franco-Ontariens: elles sont le sel de l'école franco-ontarienne. Quant à la recherche psycho-pédagogique et didactique, elle est loin d'y être ce qu'elle devrait être. Or, qui a les moyens de renouveler l'école franco-ontarienne sinon ces institutions. Ce ne sont certes pas des pédagogues étrangers aux réalités du milieu, qu'ils soient Québécois, Français, Américains ou autres, qui peuvent penser les méthodes et concevoir les instruments adaptés aux enfants d'ici. Il faut bien admettre qu'à part quelques réalisations isolées, la production pédagogique franco-ontarienne reste pauvre. A ces déficiences vient s'ajouter le laisser-aller de trop de maîtres en ce qui a trait au caractère français des écoles où ils oeuvrent. Avec une inconséquence invraisemblable, ils affectent une superbe indifférence vis-à-vis la langue et la culture dont cette école doit être le lieu privilégié. On pourrait continuer ce catalogue des misères de nos écoles pour évoquer les difficultés structurelles. La lutte longue et difficile que mènent les contribuables d'Ottawa-Carleton pour obtenir un Conseil homogène de langue française montre comment il est malaisé de faire comprendre les intérêts des francophones permises par la loi de 1968 en ces dernières années. La mauvaise grâce, pour employer un euphémisme, de la majorité des habitants de la région de Windsor face à la création d'une école secondaire de langue française montre bien que rien n'est acquis pour la minorité franco-ontarienne, malgré des protestations de bonne volonté de politiciens au moment de crises dites nationales.

Ces propos m'amènent naturellement à évoquer la place

des Franco-Ontariens dans les grands débats actuels. Depuis le 15 novembre 1976, les usines de l'unité canadienne se sont remises à tourner et à accélérer leur production. Politicologues et constitutionnalistes de tous crins s'en donnent à coeur joie. Des hommes et des femmes de bonne volonté se portent volontaires comme commis-voyageurs de l'unité canadienne d'un océan à l'autre. Nerveux, les politiciens s'affichent les uns mielleux, les autres arrogants face aux demandes croissantes des francophones, demandes qui s'ajoutent aux tendances régionalistes d'un océan à l'autre.

Quelle place occupent les Franco-Ontariens dans ce concert? Rappelons qu'ils habitent la province la plus riche et la plus peuplée du pays et qu'ils forment en nombre absolu la minorité française la plus nombreuse hors Québec. Malgré ces faits, il faut avouer d'emblée qu'ils ne pèsent pas lourdement dans la balance. Leurs groupes de pression comme l'AFCO ont beau trépigner et les partis d'opposition faire des promesses inconsidérées comme celle d'instituer le français langue officielle de l'Ontario, la réalité reste là. Après deux cents ans de présence continue en Ontario, dans une Confédération plus que centenaire et dans laquelle certains ont vu naïvement un pacte entre deux nations, près de dix ans après une loi des langues officielles au Fédéral, les Franco-Ontariens restent, dans leur province, des citoyens de deuxième classe au plan culturel. Localisée comme elle se doit à Toronto, la bureaucratie provinciale se montre à peu près imperméable à la culture des Franco-Ontariens, si on excepte certains secteurs de l'éducation. D'ailleurs, les seuls refuges où le Franco-Ontarien peut valoriser sa culture restent le monde de l'enseignement et, jusqu'à un certain point, le fonctionnarisme fédéral.

Si on voulait montrer de la façon la plus éclatante l'échec de la Confédération canadienne entendue comme pacte entre deux nations, c'est dans l'étude du sort des francophones hors Québec, y compris ceux d'Ontario,

qu'on en trouverait la meilleure illustration. Depuis 1867, la règle de deux poids deux mesures continue d'empoisonner les relations entre francophones et anglophones du pays. Au Québec, le pacte de 1867 a prévu à toute fins pratiques des garanties constitutionnelles pour la minorité anglophone qui n'existent pas pour les minorités francophones ailleurs au Canada. Ce vice au niveau des structures les plus fondamentales du pays n'est que le reflet d'une situation qui existe à tous les paliers de gouvernement. Au plan provincial, en Ontario, les francophones ont arraché au prix de luttes longues et épuisantes des droits qu'on leur reproche encore, dans certains milieux qui devraient être plus éclairés. Combien de fois entend-on des voix comme celle d'un conseiller scolaire d'Ottawa qui disait il y a quelques jours que les «Anglais» ont donné des écoles aux «Français» et que ces derniers sont des séparatistes et ingrats de demander un conseil scolaire homogène, c'est-à-dire formé d'élus francophones responsables des écoles francophones. Comme si les «Français» n'étaient pas aussi des contribuables! Comme si la province d'Ontario, en l'absence d'écoles françaises, n'aurait pas à recevoir les enfants francophones dans ses écoles publiques!

On pourrait s'étendre longuement sur mille signes qui rappellent aux francophones d'Ontario leur statut de citoyens de seconde classe, en ce qui a trait aux services dans leur langue. Ici, par exemple, Air Canada est moins bilingue qu'ailleurs, quand elle l'est tout simplement. En plus, les services provinciaux restent trop imperméables au français dans des secteurs aussi proches des besoins de tous que ceux des communications et de la santé. Après s'être fait tirer l'oreille, le gouvernement a fait traduire les formulaires de permis de conduire, par exemple, mais, ce service, dans une ville comme Ottawa, reste résolument unilingue. Quant aux municipalités, elles affichent en général une royale indifférence à l'endroit de la culture de leurs contribuables francophones. C'est ainsi que cent onze ans après la création de la Confédération canadienne,

dans la capitale dite nationale, la moitié du corps policier est unilingue anglophone! Nul besoin d'amener les Québécois dans l'Ouest canadien ou sur les rives du Pacifique pour leur montrer les misères de l'égalité linguistique!

Le grand duel qui se livre actuellement dans ce pays autour de l'avenir du Québec se déroule bien au-dessus de la tête des Franco-Ontariens, dont les tout derniers événements ont rappelé le manque de poids politiques. Le gouvernement fédéral ne peut pas tout faire pour les minorités linguistiques dans ce pays. La minorité anglophone du Québec vient de l'apprendre brutalement, ce que les Canadiens français du Nouveau-Brunswick et du Manitoba et d'ailleurs savent depuis bien longtemps. Quant au gouvernement d'Ontario, malgré quelques protestations platoniques de bonnes intentions, il ne peut aller bien loin sans s'aliéner l'opinion d'un public anglophone pour laquelle un bon Canadien français parle anglais pour oublier ses origines. Au-delà des débats politiques centrés sur des personnalités politiques hautes en couleur, c'est la nature même du Canada qui reste remise en question. Plus que jamais auparavant, des Canadiens sont conscients du caractère fragile et faux de leur pays. Les illusions périodiquement ravisées sur l'égalité de deux «races fondatrices» se dissipent de plus en plus. Quant au projet de créer un nouvel homme canadien «bilingue» et «biculturel» il a fait long feu. Du stade de la résignation, un nombre croissant de Québécois francophones, de quelque parti qu'ils se réclament, ont passé à l'affirmation d'eux-mêmes. Nous vivons donc dans un monde où la polarisation entre les deux groupes linguistiques va s'accroissant, chacun s'accrochant de plus en plus fortement à son identité. Dans cette guerre de géants, les Franco-Ontariens continueront leur vie tranquille. Les uns se feront oublier dans leur marginalité, d'autres s'empresseront de se rendre invisibles et de cacher leur origine embarrassante, un petit nombre enfin saura tirer parti de sa situation d'intermédiaires naturels entre deux

grands groupes linguistiques. Et c'est ainsi que le Canada, pays où deux groupes linguistiques auraient pu vivre côte à côte dans le respect et l'harmonie, apparaîtra enfin sous son vrai jour, soit un rêve qui n'a existé que dans l'esprit de quelques hommes aux idées aussi généreuses qu'irréalisables.

Il y a une quinzaine d'années, une grande Commission royale d'enquête fut instituée sur le bilinguisme et le biculturalisme. Bien des Canadiens français et certains de leurs amis anglophones attendaient d'en voir sortir une grande charte de l'égalité linguistique et culturelle. Ce qui vint fut fort différent des attentes. On essaya sans grand succès de bilinguiser la fonction publique fédérale. On évoqua sans faire grand chose la création de districts bilingues où seraient protégés les droits des minorités de l'une ou l'autre langue officielles. On adopta une loi des langues officielles dans laquelle bien peu croient encore, près de dix ans plus tard et qu'on viole chaque jour. Enfin, on couronna le tout d'une politique de multiculturalisme suivant laquelle le Canada n'a pas de culture officielle, parce qu'il possède en son sein une multitude de cultures toutes égales entre elles et se développant harmonieusement dans un contexte bilingue. Les grossiers corollaires de cette politique n'ont abusé personne bien longtemps. Confondre épanouissement dans une culture donnée et aide aux immigrants pour s'adapter au «melting pot» canadien anglophone relève de la haute fantaisie politique. Faire comme si culture et langue pouvaient facilement se séparer est une insulte à l'expérience canadienne-française depuis deux siècles. C'est aussi préparer des déceptions aux groupes ethno-culturels qui prennent au sérieux le multiculturalisme. Les Canadiens français, pour leur part, ne sont pas opposés à la réalité de plusieurs groupes ethnoculturels dans ce pays, mais leur expérience collective et individuelle les a amenés à douter sérieusement d'un épanouissement culturel véritable sans le support d'une langue maternelle qui soit autre chose qu'un instrument de communication dans l'intimité de la famille. Tel que conçu

et actuellement vécu en Ontario, le multiculturalisme a peu à apporter aux Franco-Ontariens au plan de la conservation de leur identité culturelle. Il peut même y constituer un obstacle. On le voit là où les Franco-Ontariens sont réduits à n'être qu'un des soixante-dix groupes ethno-culturels locaux dans le contexte linguistique de l'anglais comme langue commune. Il n'est pas facile, admettons-le, de faire une place à une minorité de langue officielle. Le Québec s'y essaie non sans peine et s'est lancé dans de complexes opérations de classification de ses non-francophones. Il a même subdivisé la catégorie des anglophones en deux sous-classes! Les inventions électoralistes des politiciens et la casuistique des bureaucrates provinciaux et fédéraux ne servent, au fond qu'à masquer les difficultés qu'a la société canadienne toute entière de reconnaître l'inégalité des chances. On préfère donner des os à ronger aux minorités, c'est-à-dire le Québec, décide à leur tour de distribuer les os. C'est alors que la majorité parle de droits de l'homme, de liberté de choix, fait profession de bonne foi et de bonne volonté et, argument suprême, invoque une «unité nationale» sacrée et mythique, fort peu définie, qui évoque toutes sortes de châtiments pour ceux qui y touchent.

Le gouvernement général du Canada dans son récent message du Nouvel An, sur un mode fort mineur, a suggéré de mettre un moratoire sur le mot «unité nationale». Je me rallie sans réserve à cet exercice d'hygiène intellectuelle et je suggère, du même souffle, qu'on n'hésite pas à remplacer le terme «unité nationale» par les mots «égalité» et «respect des droits des autres».

---

# La situation de la vie franco-ontarienne

---

*Omer Deslauriers*

Décrire la situation de la vie franco-ontarienne est chose assez téméraire car toute vie est remplie d'impondérables, de réussites et d'échecs. De plus, la situation politique actuelle rend cette description très difficile. Au lieu de défendre la situation des Franco-Ontariens, j'ose seulement tracer une esquisse bien personnelle car les recherches, les données sociologiques ne foisonnent pas dans ce domaine.

Je voudrais donc aborder certains changements sociologiques, décrire la situation actuelle pour tenter de cerner des perspectives d'avenir.

## **Changements sociologiques des dernières années**

La vie franco-ontarienne, déjà présente dès le début de l'histoire de l'Ontario, s'est longtemps maintenue grâce à la détermination farouche des francophones de préserver leur identité par le biais des organismes et des institutions privés, presque à l'écart de l'appareil gouvernemental car ils pouvaient difficilement y participer. Le groupe franco-ontarien, tant par le truchement d'écoles, de



collèges et d'universités indépendants et privés que par des organismes culturels et sociaux et par une vie paroissiale intense, a pu s'organiser de lui-même pour garder sa place au soleil dans une province à majorité anglophone.

La vie franco-ontarienne pouvait, à ce moment-là, se développer grâce à:

- sa grande concentration dans les milieux ruraux,
- un assez grand accroissement naturel de la population,
- l'absence d'une politique massive d'immigration à majorité anglophone,
- l'acceptation par une partie de la population de vivre en marge de la société anglophone et de financer leurs propres institutions à l'aide de contributions volontaires.

En un mot, les Franco-Ontariens vivaient un peu en ghetto dans le nord-est et l'est de cette province; le climat géographique et l'ambiance sociale les protégeaient.

Mais depuis la deuxième guerre mondiale, les cadres de notre société ont éclaté; notre population, de 85% rurale est passée maintenant à plus de 75% urbaine; la paroisse n'est plus le centre de la vie urbaine; l'immigration européenne a changé le visage de notre province; les impôts personnels ont augmenté laissant peu de jeu pour des contributions volontaires; la presse électronique et écrite a grandement saturé notre population d'une culture anglophone et américaine.

#### **a) Fin d'une vie repliée sur elle-même**

Cette «explosion» de la société n'a pas laissé les Franco-Ontariens inactifs. Lentement, ils ont, par la force des choses, essayé de mettre de côté un complexe de peuple minoritaire qui a survécu au moyen d'institutions privées au sein desquelles ils se sentaient à l'aise et protégés mais qu'ils ne pouvaient plus financer. On a vu de 1960 à 1965 la

fin des universités privées, telles l'Université d'Ottawa et le collège Sacré-Coeur de Sudbury. En 1968, la population franco-ontarienne a abandonné son réseau d'écoles secondaires privées pour accepter des écoles secondaires publiques de langue française. On assiste de nos jours à la fin des hôpitaux privés, des foyers privés pour personnes âgées, etc...

On est entré de plein pied dans la vie publique. Nos maisons d'éducation, à tous les niveaux, relèvent des pouvoirs publics et bénéficient des octrois pour leur soutien. Les hôpitaux sont maintenant régis par des conseils d'administration publics. Les caisses populaires qui, autrefois, étaient logées dans des locaux de fortune ont leurs édifices tout neufs, modernes, situés à côté d'autres institutions financières anglophones.

On s'insère, mais lentement, dans la vie politique de la communauté. On voit des francophones dans la vie politique aux niveaux municipal, provincial et fédéral. On entre dans les conseils d'administration des organismes publics. En certains endroits, on a réussi à faire en sorte que les municipalités se déclarent officiellement bilingues. Cette participation, à l'heure actuelle, bien que pénible et assez peu nombreuse démontre le désir d'être présent dans les postes où se prennent les décisions.

On veut retirer au maximum le fruit de nos impôts et on accepte de moins en moins de vivre isolé, en marge de la société. On accepte ni plus ni moins la participation normale aux bienfaits de la vie de la communauté. On exige enfin des services en langue française pour notre vie quotidienne au niveau public. On n'est plus satisfait d'une langue reléguée à la famille et à l'école, on la veut présente au sein des activités de la vie de tous les jours.

#### **b) Ouverture des Franco-Ontariens à divers secteurs de la vie francophone**

Comme dans toute société minoritaire, on a dû avoir

recours à des organismes qui oeuvraient surtout dans le domaine de l'éducation ou qui devaient tenir leurs activités dans l'ombre afin de pouvoir défendre les droits des francophones.

Jusqu'en 1972, l'Association canadienne-française de l'Ontario s'est occupée en majeure partie de la promotion du système d'éducation afin de l'installer sur de solides assises financières publiques. Sans les efforts de l'Association depuis 1910 dans ce domaine, on ne pourrait probablement pas parler de la situation des Franco-Ontariens à l'heure actuelle car l'assimilation aurait été beaucoup plus grande. Cependant, en 1972, l'Association a élargi officiellement son champ d'activité et elle s'occupe maintenant de divers secteurs de la vie franco-ontarienne. Cet élargissement des cadres a peut-être laissé croire que l'éducation en langue française revêt maintenant une moindre importance mais les associations spécialisées telles l'AFCSO et l'AEFO ont pris la relève dans ce domaine.

Il y aurait peut-être une autre société qui a pris naissance en 1927 et qui a disparu en 1968. L'histoire nous dira le rôle prédominant qu'a joué l'Ordre de Jacques-Cartier durant cette période de notre vie franco-ontarienne. La discrétion avec laquelle ses membres devaient opérer ont laissé croire à l'existence d'une société secrète mais, à l'époque, c'était un des moyens les plus efficaces pour faire avancer les dossiers des francophones, tant dans la fonction publique que sur le plan économique. Le nationalisme francophone qui a pu s'affirmer grâce à cet organisme n'est pas étranger à la résurgence du fait français en Ontario et même au Québec.

Mais à l'heure actuelle, les Franco-Ontariens ne voient plus la nécessité d'oeuvrer en cachette pour promouvoir leurs intérêts. Ils ne discutent plus leurs problèmes au sein exclusif de leurs organismes ou associations. Ils exposent

leur situation au grand jour et avec du réalisme. Ils ont délaissé les salles paroissiales et les «sous-sols». Ils ont également ouvert leur accueil à tous les francophones de quelque croyance ou culture que ce soit.

Pendant longtemps, le groupe franco-ontarien a été perçu comme étroitement lié à un groupe religieux ou culturel unique. Il fallait être Franco-Ontarien catholique de naissance pour vraiment être reconnu comme Franco-Ontarien.

Il est évident que le groupe franco-ontarien est encore bien attaché à ses croyances et à ses institutions religieuses. Le rôle des paroisses francophones demeure et demeurera un foyer important de la promotion de la langue et de la culture françaises en Ontario. Mais on a constaté qu'il y a une unité qui se dessine au niveau de la langue. On s'ouvre davantage aux francophones qui n'ont pas les mêmes croyances. Le mouvement qui se crée pour des conseils homogènes de langue française démontre que l'on peut oeuvrer au sein d'un groupe francophone tout en respectant les diverses croyances religieuses. On perçoit cette même tendance au sein de plusieurs autres organismes.

De plus, la définition assez récente du Franco-Ontarien comme citoyen francophone résidant en Ontario fait son chemin. Les Franco-Ontariens de vieille souche accueillent à titre d'égaux au sein de leurs institutions et organismes, les francophones provenant des autres provinces et des autres pays. Ceci est de plus en plus évident dans le sud de l'Ontario. Cette ouverture aux autres et cet accueil augurent bien pour l'avenir.

Un autre phénomène commence à se dessiner. On assiste actuellement à un intérêt marqué pour la vie franco-ontarienne par toutes les classes de la société. Les organisations traditionnelles continuent leur travail mais d'autres groupés sectoriels se forment. Je n'en mentionne

que quelques-uns. Les associations féminines ont dépassé leur «rôle» traditionnel des services de soutien aux associations masculines. Elles s'affirment pour améliorer la condition de la femme. Les francophones se regroupent en associations et on verra peut-être la même chose des membres du barreau et des syndicats. Les caisses populaires ont pris un nouvel élan avec la Fédération. Les professeurs francophones du post-secondaire, tout en oeuvrant au sein de leurs institutions, s'intéressent publiquement à la vie des Franco-Ontariens - à preuve les nombreux colloques publics sur cette question.

Que dire des instituteurs des secteurs élémentaire et secondaire qui, en plus de leur enseignement, s'engagent soit comme personne ou comme association, à la promotion de la langue et de la culture. On voit même les jeunes des secteurs post-secondaires et secondaires se grouper pour ce même travail. Les parents ne réclament plus seulement des écoles, ils s'intéressent à la vie française à l'école. En un mot, beaucoup plus de personnes, et à divers paliers, ont un intérêt marqué pour la vie franco-ontarienne. On ne laisse plus la tâche aux seuls organismes traditionnels et même ceux-là ont changé leur orientation d'engagement.

### **Situation statistique actuelle des Franco-Ontariens**

Les cadres de cet article ne permettent pas de donner un constat statistique exhaustif de la situation actuelle et surtout des progrès de la situation depuis 10 ans. Je me permets d'inclure seulement les données que l'Association canadienne-française de l'Ontario avait présentées lors de la conférence Destinée Canada en 1976 et qui touchaient à la situation statistique des individus et des institutions.

#### **a) Survol de l'Ontario français au niveau statistique**

Population de souche française:	737,360
Population de langue maternelle française:	482,045

## Population de langue maternelle française:

Est Ontario:	174,000
Sud Ontario:	136,000
Nord Ontario:	172,000

### b) Survol de l'Ontario Français au niveau des institutions 1976

- Secteur éducation: -390 écoles élémentaires et secondaires dispensant l'enseignement en langue française.  
-117,800 élèves.  
-5,200 enseignants.  
-5 universités et 2 collèges universitaires dispensant de l'enseignement en langue française.  
-3 collèges des arts appliqués et de technologie dispensant de l'enseignement en langue française.
- Secteur économique: -72 caisses populaires dont l'actif dépasse les 400 millions.  
-14 coopératives.  
-300 entreprises privées.
- Secteur culturel et social: -40 clubs sociaux.  
-10 troupes de théâtre dont 3 troupes permanentes.  
-90 centres et organismes culturels.  
-1 magazine culturel et artistique: **Ebauches.**  
-200 paroisses francophones.
- Secteur Communication: -2 postes de télévision.  
-1 poste bilingue de télévision éducative.

- 8 postes de radio.
- 1 quotidien.
- 5 hebdomadaires.
- 5 mensuels et bi-mensuels.

### **Perspective de l'avenir**

On parle souvent du débat ou de la fin de la vie franco-ontarienne, d'un peuple franco-ontarien sans histoire, des problèmes causés par l'assimilation qui pourraient mettre en doute la permanence du fait franco-ontarien, etc. Pour moi, la vie franco-ontarienne est un continuum qui a ses hausses et ses baisses et qui même varie selon l'évolution de la société. Malgré «l'explosion» des cadres traditionnels, des cadres de notre société actuelle, je demeure confiant pour l'avenir.

D'abord, il y a seulement quelques années qu'existent enfin au Canada deux majorités et deux minorités. Avant la révolution tranquille au Québec, il est évident que les anglophones étaient majoritaires, soit comme nombre, soit comme influence dans les dix provinces du Canada. Même au Québec, nos confrères anglophones se croyaient, ou du moins, agissaient comme majoritaires. Mais depuis quelques années, il y a un revirement d'influence. Les anglophones, au Canada, sont majoritaires dans 9 provinces et les francophones enfin agissent et se comportent comme majoritaires au Québec. Les anglophones admettent qu'ils sont minoritaires au Québec et ce changement d'attitude rend notre situation minoritaire francophone en Ontario plus attrayante, du moins plus ouverte aux anglophones majoritaires. On constate que l'on s'ouvre davantage à nos requêtes, que l'on comprend de plus en plus notre situation et nos réactions. On est même sympathique à l'idée d'inclure dans une prochaine constitution canadienne les droits que la première constitution ne nous avait pas assurés. On est plus fort à l'heure actuelle qu'on l'était en 1867 et si on a survécu pendant 110 ans sans garanties officielles, que sera

notre avenir avec ces nouvelles politiques? Pour le moins, beaucoup plus optimiste.

De plus, sur la scène provinciale et municipale, il y a des améliorations sensibles en certains domaines. Les politiques actuelles en matière d'éducation, appuyées par des octrois, démontrent des progrès évidents. Depuis quelques années, il est évident que le gouvernement ontarien et certaines municipalités admettent de facto que la langue française ne se limite pas au secteur traditionnel de l'éducation. Des ouvertures importantes existent dans le domaine de la santé, de la culture, de la justice, des services sociaux et communautaires, des affaires du Nord, et beaucoup d'autres services qui touchent à la vie de tous les jours. On a même changé le mot bilinguisme pour l'expression «services en langue française.»

Les améliorations récentes ne sont pas encore inscrites dans un cadre législatif officiel mais la situation actuelle permet d'entrevoir de bons espoirs à ce propos. Plusieurs groupements franco-ontariens réclament la prise en main des destinées de leur système d'éducation à tous les niveaux, de garanties officielles pour les services en langue française et l'inclusion des droits des minorités dans une refonte éventuelle de la constitution canadienne. A mon avis, le temps est mûr pour obtenir ces mesures de la part des autorités compétentes.

Néanmoins, quelles que soient les législations éventuelles favorables aux Franco-Ontariens, je crois qu'il y a lieu d'admettre que le dynamisme du continuum de la vie franco-ontarienne dépendra toujours des Franco-Ontariens eux-mêmes. Les législations nous donneront enfin des cadres officiels mais il faudra les animer. C'est le défi de l'heure. Les programmes d'aide des divers gouvernements peuvent à la longue nous assoupir et nous mettre à leur remorque. Il y a du rattrapage à faire dans plusieurs domaines mais notre société ne peut pas s'épanouir si elle développe une attitude de «subventionniste». Il faut y



mettre du sien, s'affirmer avec fierté comme francophones et jouer des coudes pour prendre notre place au soleil. C'est le sort de toute société.

L'affirmation du fait franco-ontarien doit se faire également dans un climat d'optimisme. Depuis quelque temps, il me semble que les Franco-Ontariens sont un peu victimes du syndrome canadien qui est teinté de pessimisme. Sur la scène canadienne, en général, on passe à travers une époque où on se complait dans le négativisme, que ce soit au point de vue économie, sécurité ou confiance envers l'avenir.

Plusieurs Franco-Ontariens sont obsédés par l'assimilation. Ils nourrissent même un genre de désespoir face à l'avenir.

Même si la situation n'est pas rose, il est temps de sortir d'un complexe masochiste qui ordinairement autorise toutes les inactions et les passivités. On passe plus de temps à dépeindre les ravages d'une maladie que d'en analyser les symptômes et en suggérer les remèdes appropriés. Cette attitude est en train de décourager bon nombre de francophones qui, par tempérament, aiment jouir de la vie. On est d'origine latine après tout! Si on continue à répéter que tout va mal, qu'on ne peut en sortir, les jeunes ne seront pas intéressés à demeurer dans une telle société. Il faut être «alarmiste» à l'occasion, mais si on continue dans cet esprit, les jeunes prendront une autre voie.

Sans verser dans une attitude triomphaliste, il faudrait minimiser la devise «l'avenir est à ceux qui luttent» et prôner la devise «l'avenir est à ceux qui réussissent». On a quitté notre vie en vase clos pour une vie en plein air. Ceci comporte de grands risques mais comme le disait un jeune universitaire, la vie au grand air peut également être facteur de santé, de vie pleine.

J'ai toujours eu une grande admiration pour le général

de Gaulle. Au milieu de toutes les difficultés de son pays, il a conservé une attitude positive et sereine envers l'avenir. Il a redonné au peuple français une fierté, une philosophie de l'espoir, et depuis la dernière guerre, la France est redevenue une grande nation. Puisse l'Ontario français oser suivre les pas de ce grand homme.

---

## ***L'acculturation et les Franco-Ontariens***

# **Mais qui a tué André?**

---

***Fernand Dorais***

### **Interpréter**

1) Interpréter un fait, c'est d'abord se donner des critères d'interprétation. Quelles normes, mieux quelles méthodes dirigeront notre lecture du fait franco-ontarien? Tant vaut la lecture.

2) Trois processus structurent la lecture ici proposée, pourvu chacun de ses propres instruments d'analyse. Les deux premiers seront à peine évoqués, le troisième fait l'objet de la présente réflexion, personnelle.

### **Fondation historique**

3) En premier lieu, l'on peut et l'on doit interroger et refaire la genèse d'un fait (b). Existe-t-il une bonne petite synthèse de l'implantation des francophones en Ontario? De nombreuses monographies ont vu le jour (2). Quelle en est la valeur scientifique? Aux historiens de se prononcer. Mais un ouvrage d'ensemble reste à trouver. Or sans mémoire point d'histoire. Et sans histoire, l'oubli des racines verse le francophone au dossier du melting-pot

nord-américain. «Peuple sans histoire», le Franco-Ontarien attend encore son Garneau!

4) Le trop peu que l'on sait encore de cette histoire permet peut-être d'amorcer les réflexions qui suivent:

a) la conscience historique fait terriblement défaut à la jeunesse ainsi qu'au prolétariat franco-ontariens. Leur enseigne-t-on seulement leur histoire? et si oui, quelle histoire, hélas!;

b) tout comme au Québec, l'économique ici joue contre l'ethnique;

c) nos élites «politiciennes» nous auront trop souvent trahis au bénéfice et de leur électorat surtout anglophone et de l'esprit de parti, dont il fallait à tout prix assurer le sauvetage.

-Les élites commerçantes, prises en situation impossible, n'auront guère fait mieux, comme toujours et partout au cours de l'histoire francophone de ce pays.

-Les élites professionnelles et intellectuelles, fruits de feu nos humanités greco-latines, proposèrent naguère encore des idéologies de survivance efficaces, mais furent vite débordées par les nouveaux styles de vie inventés par la jeunesse contestataire des années '60;

d) les anglophones de cette province ont toujours tout mis en oeuvre pour ne jamais permettre en Ontario un second fait francophone canadien: le Québec suffisait bien!

Toutes propositions ici consignées à titre de pierres d'attente.

5) Toute fois, deux universités, Laurentienne et d'Ottawa, organisent des groupes de travail qui se donnent des structures, des moyens de recherches et de publication (3). Le Franco-Ontarien ne connaîtra donc pas le sort de tant d'ethnies qui se sont enlisées dans les marais du silence historique.

Une nouvelle conscience d'identité naît donc au visage franco-ontarien. Mais n'en continuent pas moins de militer

contre les Franco-Ontariens:

-la dissémination géographique et, ici ou là, la récente urbanisation, qui, imposant les coordonnées de contextes différents, les font s'ignorer, voire s'opposer; et, plus gravement, l'absence d'un projet commun et, de plus en plus, de valeurs communes, comme un pays d'Acadie. Projet historique commun tourné résolument vers l'avenir: idéologie de «nationalistes»:???

### **Du côté des sciences sociales**

6) Des articles de géographie humaine et de sociologie, religieuse ou autres, ont tenté de cerner la réalité d'ici (4). Travaux de pionniers qui commencent de lever le voile sur nos distributions démographiques, nos appartenances de classes, nos conduites et comportements de groupe.

7) Il m'aura paru, à tort sans doute, que l'on emprunte des grilles d'interprétation à la sociologie soit américaine, soit marxiste, voire à la sociométrie statisticienne, sans affiner suffisamment les outils employés en fonction des coordonnées du milieu étudié. La justesse des conclusions proposées s'avère, dès lors, à l'occasion, plutôt infirmable.

8) Aura-t-on fait surtout une valable sociologie des classes franco-ontariennes? une socio-psychologie adéquate de la classe étudiante, toujours souffrante d'une hémorragie d'abord interne, puis extrinsèque vers les universités anglophones du sud de l'Ontario ou vers le Québec d'une façon permanente?

### **L'anthropologie de l'acculturation**

9) Mais le propos vers lequel se hâte le présent travail, c'est d'étudier le fait franco-ontarien à la lumière de ce qu'il est convenu d'appeler l'anthropologie de l'acculturation (5). Quelle est cette tard et dernière venue?

10) C'est surtout la fin de la guerre 39-45 qui a brusquement mis les anthropologues devant une donnée quasi scandaleuse: celle de leurs conditions et situation de travailleurs en pays du tiers-monde, sous-développés et de tous côtés exploités. Eux aussi se situaient du côté du colonisateur, culturel, qui interprétait les faits ethniques à la lumière et au bénéfice des civilisations et techniques des «blancs», européens et américains. Comment leur discours, dès lors, pouvait-il être véridique et authentique, entendons conforme à la «réalité» des ethnies étudiées? Pour s'inspirer du langage impérialiste des «forts», leur discours contribuait à l'asservissement des autochtones. De plus, certains anthropologues prenaient chaque jour davantage conscience encore une fois des conditions d'exercice de leur travail en situation. Et ce, de la façon suivante. Est-ce que l'interprétation par eux proposée des réalités ethniques observées ne se trouvait pas viciée du simple fait précisément que les ethnies de leurs recherches vivaient, écrasées, sous l'occupation? Tout de leurs conclusions serait alors faussé! Ainsi donc force leur fut de se poser la question préalable de savoir:

Qu'est-ce qui se produit quand un fait culturel doté d'une puissance économique et technologique avancée entre en contact avec un fait culturel plus faible et dépourvu?

Ou, pour citer des spécialistes en la matière: «L'acculturation peut se définir comme «l'ensemble des phénomènes qui résultent de ce que des groupes d'individus de cultures différentes entrent en contact continu et de première main avec les changements culturels qui surgissent dans les modèles culturels originaux de l'un ou des deux groupes» (R. Redfield, R. Linton et M.J. Herkivits: «Memorandum for the Study of Acculturation», in **American anthropologist**, vol. 36, 1936) (6).

Pourquoi maintenant est-il urgent pour nous de

comprendre ces réactions en chaîne, établies par l'acculturation? Pour la simple raison suivante, qui constitue toute l'hypothèse de base du présent travail. Les Franco-Ontariens, d'une part, sont en situation d'acculturation et, d'autre part, présentent, mutatis mutandis, les mêmes types de réactions ci-dessous analysés.

## II. Types des relations entre deux systèmes culturels

Des écrits relatifs à cette question, peuvent se dégager des types de conduites et de comportements s'appelant et se renforçant les uns les autres en un système d'une logique impitoyable. Ce sont ces types qu'il faut maintenant expliciter.

A) Les spécialistes présentent le tableau suivant des types prélevés en système d'acculturation:

«Quand deux systèmes culturels entrent en contact, il peut y avoir:

**-acceptation:** emprunt voulu ou toléré, plus ou moins sélectif;

**-adaptation:** avec ou sans innovation pouvant aller du syncrétisme, par juxtaposition de traits culturels, à la symbiose, ou création d'une culture métisse pleinement originale;

**-dérobade:** fuite, repli sur soi, indifférence, surtribalisation;

**-opposition:** simple résistance passive au début, puis mouvement de contre-acculturation (dénigrement de l'étranger, survalorisation de son passé, recherche d'un équilibre nouveau, messianisme...);

**-coupure:** c'est-à-dire maintien du comportement ancien et du comportement nouveau, chacun conservant son domaine propre (le Japonais, parfaitement américanisé dans l'usine ou le bureau, redevient japonais chez lui);

**-destruction:** absorption d'une culture par l'autre (les **Aïnu** sont devenus japonais); mais aussi perte du goût de vivre et dégénérescence pouvant conduire à l'annihilation physiologique (indigènes de la Terre de

Feu, Vedda de Ceyland).

...L'impact de la culture conquérante peut être tel que la culture native se trouve menacée de disparition et tente de réagir par des manifestations de retour au monde antérieur.

L'effet le plus spectaculaire de l'acculturation est la naissance de cultures métisses ou de cultures de transition» (7).

B) Pour ma part, et pour fin de clarté, des données fondatrices jusqu'ici accumulées, j'aimerais opérer une double réduction:

- d'abord, énoncer les postulats généraux du processus d'acculturation;
- ensuite, dégager et expliciter quelque peu les trois mécanismes fondamentaux de la dynamique de l'acculturation.

## 12. Implications du processus d'acculturation

### a) Infra-structure du processus:

**L'économique** conditionne et détermine tout le processus à l'évidence. Comprenons par «économique»: l'accès aux biens, leur production, exploitation, distribution; mais aussi, et les structures de **communication** et les structures de **pouvoir**, éminemment, qui lui sont inhérentes et en demeurent inséparables.

Le pouvoir demeure l'horizon obligé du phénomène. Pouvoir direct ou indirect; pouvoir de l'influence et influences du pouvoir, toujours en marge de la chose politique et souvent de connivence avec elle. Sans pouvoir tout le reste est mensonge ou impuissance. On a du pouvoir ou on n'y a pas accès; et les acculturés ici sont maintenus à l'écart. Ils doivent donc y et en participer, sous risque fatal de demeurer les aliénés du pouvoir en leurs propres réalités socio-économiques. Y participant, ils consentent -et ne sauraient faire autrement- à jouer le jeu et selon les règles



de l'occupant, qui, dorénavant, de l'avant-scène et mieux de la coulisse, impose son langage. Langage du jeu du pouvoir dont l'acculturé parvient difficilement à comprendre les subtilités et les ficelles. La logique du langage dominant lui échappe, aussi joue-t-il toujours perdant.

Le pouvoir s'accompagne infailliblement de la volonté de puissance. «La raison du plus fort est toujours la meilleure.» Ce qui revient à affirmer comme principe fondateur de l'acculturation que le plus fort a toujours raison: J'ai réussi, donc j'ai raison, et tous les droits. Tu as perdu, donc tu as tort.» La loi de la jungle ne pardonne jamais et la volonté de puissance demeure la pierre d'achoppement de toute révolution politique, même marxiste, même socialiste.

Le pouvoir engendre, de plus, le prestige, et la sociologie du prestige...

#### **b) Comportements socio-culturels**

-du côté du «possédant»:

Le possédant, quel qu'il soit, occupe toute la place et s'attend à ce que tout le monde soit à son service, l'imité, lui renvoie son image. Il s'étale, se déborde, sans pudeur aucune ou inquiétude, non plus que souci d'autrui qu'après tout il possède et nourrit! Lui fait défaut l'imagination des situations et des autres. Partout et toujours «chez lui», il s'étonne de l'impertinence, voire de la vulgarité, de qui ose contester, réclamer, critiquer: «les sauvages...». La Loi, l'armée et les églises le protègent. Il est respectable et crédible. Aussi jamais ne pourra-t-il, ne saura-t-il douter de lui. Tout lui est dû.

#### **-réactions acculturées en général**

Le prestige de l'occupant -de l'occupant d'abord économique- fascine et finit par diluer, de l'intérieur, le fait ethnique occupé. Le style de vie, de comportement, la langue, les arts: mode, cinéma, chanson, etc., sans compter la technologie importée, imposent à l'esprit du

natif leur discours irréfutable: leur **évidence**, leur supériorité..., par les structures de la communication, omniprésentes, omnipuissantes. Etre civilisé, avoir accès aux biens et au prestige social de ce monde, c'est parler «white». Vivre, et pouvoir vivre, c'est en d'autres termes s'assimiler aux maîtres. Seule cette reddition s'avère rentable, pratique et réaliste; le reste est aventure bien chimérique: les élites toujours collaborationnistes rappellent aux serfs cette dure réalité. Compromissions et diplomatie s'affirment comme seul style «**politique**» possible. Répétons-nous: on participe du et au pouvoir, ou l'on n'est rien, et de rien!

### 13. 1er théorème de l'acculturation: honte de soi

Le premier mécanisme que déclenche l'état d'acculturation pourrait être circonscrit pas l'expression de honte de soi.

#### a) L'Origine honteuse et refoulée: le déni du droit d'exister

Etre sous l'emprise d'un occupant prestigieux, c'est éprouver la honte de ses origines et genèses, que l'on tente dès lors d'occulter. Du moins -surtout en public et surtout encore en présence de l'occupant- brouille-t-on la trace de sa naissance désavouée comme honteuse. Stigmate d'appartenir aux dépourvus de la terre. N'ayant pas le droit d'être **tel**, on n'a pas le droit d'être: **to be or not to be**. L'acculturé vit, éprouve jusqu'à l'angoisse ce déni du droit à l'existence. Il n'aurait pas dû naître. Honte à ses ancêtres. Honte de son passé, dérisoire. Honte de sa race, de sa chair. Il est né échec: il est l'Échec, et la honte historique. L'entrave embarrassante, ennuyeuse, à la société et au progrès. La **mauvaise volonté** persistante. La honte à effacer. Si seulement il consentait à disparaître, que de problèmes ipso facto résolus! A-t-on idée d'être ainsi»!

## b) Situation schizoïde

Vivant en régime de **double appartenance et de fidélités conflictuelles**, la conscience, faite pour être une, se scinde. On ne sait plus trop à quel **langage** on appartient, non plus qu'à quelle langue. Appartenir à deux structures langagières embrouille le lexique et détruit toute syntaxe. Identité psychique, unité intérieure en partance; sans forme ni visage, où il va: sans valeurs, il se survit à peine, doute de lui, ne peut plus rien apprendre, s'abandonne aux mécanismes de médiocrité que sa situation, l'occupant et les siens lui imposent, et s'avère incapable d'attention, d'être tout là, **d'être présent** à qui ou quoi que ce soit. Toutes là réactions en chaîne de négativisme et d'indifférence, de dépression psychique profonde et quasi irrémédiable. Il ne coïncide plus avec lui-même. D'où l'incapacité de s'aider et des se structurer, de poursuivre une continuité, un effort, une attention jusqu'au bout. Sans cesse, partout et toujours se dérobe-t-il à la compétence de sur-compensation tous plus déviants les uns que les autres: alcool, drogues, avarice, prodigalité subite insensée, mysticismes exsangues, mégalomanie généralisée, moralisme masochiste, explosives et inutiles violences aussi vite oubliées que nées.

Le défaitisme, le misérabilisme le gagnent. Mort des aspirations. Etouffement en son sein de toute revendication. Peur des analyses lucides. Angoisse de et devant toute critique. Répression par les siens. Effacer toute différence, pratiquer la politique de la main tendue et de la «bonne-entendisme» à tout prix. Se faire oublier. Se faire pardonner...l'absolution viendra de l'occupant.

Pas le droit d'être, pas le droit d'être soi; ne pas parler trop haut ni trop faire; ne rien réclamer; savoir se satisfaire et se montrer satisfait devant la main qui nourrit; étouffer les fous dangereux parmi les siens qui ne lui attireront que repréailles et sujétion plus rigoureuse; collaborer; quêter

son droit à l'existence; remercier des miettes reçues... Toute cette honte, toutes ces trahisons: style et graine d'esclaves! bout de l'aliénation chez l'acculturé, définitivement bien occupé puisqu'occupé de lui à lui par lui: suprême victoire de l'occupant.

### C) Introjection de l'échec

#### I. Culpabilisation

Le traumatisme de naissance, cet échec à être, l'acculturé l'introjecte. Il le prend à son propre compte, s'en accuse responsable, en devient le seul et le grand coupable. Le lyrisme, **la poétique de l'impuissance** «naît»: l'art, et le socio-culturel, faible de revanche et alibi des acculturés et opium de leurs intellectuels. La scène primitive de l'échec occupe la conscience de l'acculturé voué à sa radicale (auto-)castration. Se développent l'irréel, l'irréalité et l'inefficacité concrète de ses conduites, revendications, bonnes volontés, etc.

#### II. Compulsion de la névrose d'échec

Cette scène primitive l'acculturé veut, comme le névrosé, la réactuer pour **se justifier d'être ce qu'il est**, pour rationaliser et légitimer, le présent, son présent! Il se délecte, dès lors, à sans cesse la répéter: auto-flagellation infamante, jusqu'à épuisement et disparition de l'ethnie. Phénomène bien démontré en psychanalyse. La compulsion d'échec est le lot de l'acculturé: s'il en coûte de n'être pas vainqueur, on paie encore plus cher d'être vaincu. Son châtement c'est «soi-même».

#### III. Introjection du vainqueur

La fin de l'aliénation, par ailleurs processus sans fin, c'est l'introjection de la figure de l'occupant. C'est l'oeil du Père, du Maître, devenu juge à l'intérieur de l'acculturé à chaque instant et à l'instant même où il est, vit et agit. Le serf ne se voit et sent, ne se sait et identifie plus qu'avec l'oeil du maître, en référence à l'oeil du maître: aux impératifs et aux désirs de celui-ci, -phénomène par

trop connu pour y revenir depuis les analyses de la dialectique hégélienne Maître-esclave, et depuis ces mêmes analyses reprises par Marx et projetées dans la lutte historique des classes. La définition et la réalité de l'esclave se prennent du Maître. Etrange renversement des ordres et des choses, et perversion finale et totale des processus d'acculturation.

Quelques citations viennent à point nommé boucler le présent niveau de réflexion:

«Toute conscience poursuit la mort de l'autre» **Hegel**;

«Les peuples subjugués dansent avec leurs chaînes»  
**Voltaire**;

«La vérité de l'oppression, c'est l'opprimé» **Simone de Beauvoir**.

Les acculturés, mais est-ce autre chose que les **Humiliés** de Dostoïevski?

#### **14) 2ème théorème de l'acculturation: les gardiens de l'ordre**

Le deuxième théorème des processus d'acculturation se tire du premier auquel il est implicite. Mis en situation impossible, schizoïde entre l'économique au sens large et la valeur (ce que comporte ici l'ethnique qui s'identifie à telle classe sociale), l'acculturé n'a plus pour réussir sa vie et dans sa vie que le choix de s'assimiler glorieusement au plus fort, au puissant du jour.

Aussi cherchera-t-il spontanément à l'imiter et à lui renvoyer son image en toute complaisance. Il cherchera à **se signaler** au yeux de l'occupant, rivaliser, jouer mieux le jeu que le Maître lui-même, bref à **se faire accepter**. Devenir plus le Maître que le Maître lui-même, éternel lot des faibles. Mimique et mimétisme loufoques à l'occasion, empruntant du et au Maître ses rites, ses fêtes, son calendrier, ses espaces-temps de tout acabit en toutes circonstances, ses robes et habits, ses tics, ses rythmes...Chaque jour davantage, l'assimilé revêt les

armes du Maître. Chaque jour plus l'assimilé revêt le Maître: «Ce n'est plus moi qui vis, c'est...» Substitution étonnante, mais grâce à laquelle le faible se donne valeurs, consistance, but, raison d'Etat et raison d'être. Son défenseur inconditionnel, il est le héraut de l'Empire, de la civilisation, de la «culture», des conduites sortables et avouables, reconnaissables et identifiables. Il est devenu fort de la force de son Maître, de son intransigeance et de sa respectabilité. Ainsi se mérite-t-il enfin, et à quel prix s'est-il mérité le droit d'être, de respirer et de vivre: jamais plus ne laissera-t-il lui échapper pareille proie pour l'ombre. Vivant de et dans l'oeil du Maître, il est devenu plus impérialiste et colonialiste que le Maître, l'Occupant ou le Possédant eux-mêmes. Le chien de garde de l'Ordre et de la Morale des Maîtres. Et ce, d'abord et surtout auprès des siens, qu'il aime rappeler à l'ordre et à **leurs devoirs**. Chien de garde des Empires, l'assimilé ne mourra plus qu'avec eux et que pour eux. Alors que depuis longtemps les Maîtres plus clairvoyants auront déjà pactisé avec d'autres et étranges forces. Ici encore l'assimilé aura joué pendant.

### 15) 3ème théorème: L'Avalé des avalés

...RAPPELER LES SIENS A L'ORDRE, aux bienfaits de l'occupation et de la possession. Parler civilisé. Avoir tout de même de la tenue, la pudeur de sa situation et des règles du jeu...

Si le mot violence, après le terme de critique, angoisse l'acculturé, les attitudes de bonne volonté à sans cesse prouver (l'odieux de la preuve lui revient), de la collaboration à tout prix et à ses propres dépens, jusques à et à compris ses intérêts les plus vitaux, demeurent les politiques obligées et privilégiées de l'acculturé. Ainsi donc refoulée, l'agression normale et saine se retourne d'abord contre lui, puis bientôt, insupportable, contre les siens. L'acculturé est alors happé par et dans les processus de l'expression de la colère rentrée. Celle-ci ne trouve qu'un débouché à sa répression: se tourner contre les siens, ceux de sa

classe-race, pour sournoisement les agresser. De l'**héautontimouromenos**, l'acculturé passe au sadisme ethnique. D'une haine non-avouée et inavouable, il pourchasse les siens, les corrige sans cesse, reprend, renie châtie. Il est devenu le grand justicier de la défaite introjectée; et celle-ci demeure la faute, la faille exclusive des siens: des sauvages, des primitifs, des «sans-coeur-qui-ne-savent-ni-ne-veulent-s'aider». On entre dans l'ère des dénonciations, où la réciprocité sévit. C'est ta faute, c'est votre faute. Esprit de parti et de chapelle, de clique et de clocher, l'acculturé passe au stade des accusations accablantes.

Le processus se comprend. Il relève du principe du: «it's a rats' race». Le possédant ne lui a laissé qu'une petite place au soleil, et que quelques guenilles des biens de la terre pour se garantir contre le froid. Aussi les acculturés **s'entre-dévorent-ils**, tels des esclaves en cale, pour se saisir du peu qu'on leur jette. Enfermez des rats dans une cage et mettez-y le feu: vous aurez ce qui se passe entre acculturés. C'est le sauve-qui-peut, sauve-ta-peau, où seul le plus fort survit. Loi de la vie. Hobbes l'a pressenti, Darwin l'a prouvé, et Freud a baptisé un jour cela: principe de réalité. Il serait plus qu'étonnant que l'acculturé se puisse soustraire à l'universelle Loi du «struggle for life».

Partout et toujours doublement victimisé, l'acculturé lui aussi cherche et trouve le bouc émissaire. C'est lui; puis c'est bientôt les autres, ses semblables. Refoulée, l'agression, saine, trouvera toujours à s'exprimer: seuls ses conditionnements lui désigneront ses victimes, les «toutes-prêtes» demeurant les meilleures.

Règne la terreur chez les acculturés, d'où à longue échéance le renversement inéluctable du processus: le terrorisme, toujours peu poli, comme l'instinct, comme l'animal saisi à la gorge. Ou alors on consent à sa mort, poisson sorti de l'eau, ou on réagit violemment. Les voies démocratiques demeurent trop lentes et trop à l'image du vainqueur pour jamais songer désormais à les emprunter.

Nouvelle voie d'évitement des acculturés en cette fin de siècle, les «grandes puissances» d'ailleurs y voyant d'une manière ou d'un côté ou de l'autre. Mais jusqu'ici et en général, les acculturés ont consenti à avoir la pudeur de disparaître, et ils se sont mérités de mourir en s'entre-déchirant, logique impitoyable du système où on les a rafoulés. Trahir, se trahir et s'entre-trahir: existait-il d'autres possibilités! L'occupant, lui, le sait, qui rit et sourit des «morituri te salutant»: «divide ut imperas». Et les luttes fratricides reprennent de plus belle!, nuit et mort des classes et des ethnies.

Les acculturés: sous-sociétés, sous-groupes où l'on passe son temps à s'épier pour se rappeler à l'ordre et à être au moins «correctes», «alignés»: «qu'est-ce qu'ils vont dire...»! Jamais, nulle part, en termes de psychosociologie, la Figure du Père ne se sera dressé si écrasante et la Figure de la Mère si accommodatrice: la première, fonction du vainqueur et de sa Loi; la seconde, fonction de sociabilisation récupératrice. C'est pourquoi, au fond, les acculturés sont fils de personne: orphelins, éternels bâtards de leurs coordonnées impossibles.

### **Applications et conclusion**

16) «Dans la relation entre deux sociétés et deux cultures, on constate un certain nombre de processus constants. La culture native commence par s'opposer à la culture conquérante. Puis, lorsque le contact se prolonge, la culture native sélectionne certains traits offerts par la culture conquérante et les intègre, en même temps qu'elle en refuse d'autres. On doit souligner que la culture conquérante, quoique à un degré très différent, subit aussi les effets du contact. C'est ce que souligne Georges Balandier qui met au centre la notion de «situation» et de «phénomène social total». Il écrit, à propos des contacts entre Blancs et Noirs dans le cadre de colonisation de l'Afrique: «Société noire et société blanche participent à un même ensemble. Le contact et ses effets ne peuvent être



compris qu'à la condition d'être replacés dans des «ensembles», c'est-à-dire dans les totalités sociales qui les encadrent, les orientent, les unifient» (8).

17) C'est cette dialectique, incarnée et historicisée, qu'il faudrait comprendre davantage et finir par quantifier et systématiser. La conjoncture internationale et la nôtre propre imposent l'urgence de cette conscientisation lucide et amorce d'actions justes et efficaces. Toute autre grille d'interprétation ne peut à nouveau que faire le jeu des mécanismes d'acculturation, dont elle enregistrerait pour le démontrer le degré d'aliénation. Toute autre lecture serait ou imposture ou lyrisme d'impuissance, et bien grave perte de temps, d'énergie, d'argent. C'est ce dont tout de suite les victimes de l'acculturation doivent se rendre compte, pour se convertir à l'analyse systématique faite plus haut, et agir, réagir, en conséquence. Seule l'approche scientifique socio-anthropologique, telle qu'amorcée ici, est porteuse de promesses et d'aube. Tout le reste demeure piétinement sur place et renforce les processus d'acculturation.

18) Mais, pour nous, Franco-Ontariens, comment nous appliquez-vous ces descriptions? L'application est si évidente et criante que je me refuse à y procéder. Le lecteur est ici appelé à devenir auteur, son propre créateur du texte, le co-producteur de son contexte social. A lui donc de reprendre la démarche élaborée ci-dessus et de tirer ses propres conclusions. Nulle diplomatie n'a retenu en cette conclusion l'auteur de ce travail. Seul le souci, pédagogique, d'appeler et de provoquer la participation du Franco-Ontarien lui dicte cette conduite. A ce dernier de passer à l'acte réflexif, lucide, et lucidement structuré: geste de contre-acculturation par excellence. Pour l'auteur de ces lignes, quant à lui, il n'a qu'à dire ceci de son texte et de sa conclusion: puisque déjà en situation, tout texte et tout auteur, quoi qu'ils en aient, sont toujours engagés.

19) La société sudburoise où j'opère, a connu, hier, un

deuil bien cuisant. L'un de ses fils, remarquablement doué, s'est enlevé la vie. Il avait des raisons hélas bien compréhensibles, à ce qu'on me rapporte, pour poser pareil geste.

Pour rien au monde voudrais-je donner dans le ridicule des procès intentés au Québec en des cas similaires: Nelligan, Saint-Denys Garneau, Sylvain Garneau, Claude Garneau, etc. Evoquer mystique et métaphysique n'a jamais été mon fort. Mais...,mais...l'ethnie à laquelle appartenait André serait-elle pour autant tout innocente de ce départ?

Etrange absence de **tout le tissu social** où l'individu s'intègre toujours comme en sa toile de fond obligé! L'interaction constante et profonde de l'individuel et de social hypothéquerait gravement et également pareille hypothèse d'un processus trop connu d'innocentisation.

Mais qui a tué André! A la poutre de son logis, il pend, et Pilate de dire: Je m'en lave les mains. L'acculturation et les Franco-Ontariens: hélas!...Ou le travail scientifique universitaire va jusque là, ou alors qu'on brûle nos universités. La «gratuité» du Savoir en milieu universitaire ontarien ne nous a déjà que trop humiliés et aliénés: acculturés. N'allons plus répéter l'erreur des premiers ethnologues dont les descendants depuis belle lurette déjà se sont convertis au devenir des acculturés!

### Références et Notes

(1) Sur la méthode en histoire, de nombreux ouvrages récents font le point. Pour renouveler notre démarche historique dans la lecture du fait franco-ontarien, il faudrait consulter et appliquer ces nouvelles approches. Renvoyons sur le sujet aux ouvrages suivants:

1. BRAUDEL, Fernand, **Ecrits sur l'Histoire**, Paris, Flammarion, 1969;
  2. BROWN, Normand O., **Life Against Death; The Psycho-Analytical Meaning of History**, N.Y., Vintage Books, 1959;
  3. CERTEAU, Michel de, **L'écriture de l'Histoire**, Paris, Gallimard, 1975;
  4. CHATELET, François, **Naissance de l'Histoire**, Paris, Ed. de Minuit, 1962;
  5. GARDINER, P., éd., **Theories of History**, N.Y., 1959;
  6. HORKEIMER, Max, **Les débuts de la philosophie bourgeoise de l'Histoire**, Paris, Payot, 1974;
  7. HUGHES, Stuart, **History as Art and Science**, N.Y., Harper & Row, 1964;
  8. LE GOFF, Jacques et Pierre NORA, **Faire de l'Histoire**, 3 t., Paris, Gallimard, 1974;
  9. LE ROY LADURIE, Emmanuel, **Le territoire de l'historien**, Paris, Gallimard, 1973;
  10. POPPER, Karl R., **The Poverty of Historicism**, London, 1957;
-

11. SCHAFF, Adam, **Histoire et vérité**, Paris, Anthropos, 1971;

12 VEDRINE, Hélène, **Les philosophies de l'Histoire: déclin ou crise**, Paris, Payot, 1974.

13. ROBIN, Régine, **Histoire et Linguistique**, Paris, Armand Colin, 1973.

(2) Sur tout ceci, cf.:

FORTIN, Benjamin et Jean-Pierre Gaboury, **Bibliographie analytique de l'Ontario français**, Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1975.

(3) Nous songeons ici à certains organismes récents, tels le **GIEFO**, l'**IFO**, etc. Nous tenons à saisir l'occasion pour saluer le beau travail entrepris par M. PIERRE SAVARD.

(4) Cf. par exemple, et entre autres, le numéro spécial de la **Revue de l'Université Laurentienne**, juin 1971, vol. 3, no. 4. Ce numéro se présentait comme une première cueillette des témoignages: plusieurs de ces témoins privilégiés sont déjà morts.

(5) **Indications bibliographiques pour une socio-anthropologie de l'acculturation**, au sens large et englobant que l'on pourrait imaginer de donner à ce type de recherches:

1) ATHABE, Gérard, **Oppression et libération dans l'imaginaire, les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar**, Paris, Maspéro, 1969;

2) BALANDIER, Georges, **Anthropologie politique**, Paris, P.U.F., 1967;

3) BARTH, Fredrick, **Ethnic Groups and Boundaries**, Boston, Little, Brown & Co., 1969;

- 4) BASTIDE, Roger, **Les Amériques noires**, Paris, Payot, 1966;
  - 5) BEATTLE, J., **Other Cultures**, London, Routledge and Keagan Paul, Ltd., 1966;
  - 6) BERQUE, Jacques, **La dépossession du monde**, Paris, Seuil, 1964;
  - 7) BLALOCK, Hubert M., Jr., **Toward a Theory of Minority-Group Relations**, N.Y., J. Wiley & Son, 1967;
  - 8) BOHANNAN, P., **Law and Welfare, Studies in Anthropology of Conflict**, N.Y., Natural History Pr., 1967;
  - 9) BETI, Mongo, **Main basse sur le Cameroun: Autopsie d'une décolonisation**, Montréal, Editions Québécoises, 1974;
  - 10) CAZENEUVE, Jean, **Bonheur et civilisation**, Paris, Gallimard, 1966;
  - 11) CHALIAND, Gérard, **Mythes révolutionnaires du Tiers Monde**, Paris, Seuil, 1975;
  - 12) EN COLL., **Les dominations socio-politiques dans le monde**, Paris, IDOC-FRANCE, librairie l'Harmattan, 1975;
  - 14) COPANS, Jean, **Anthropologie et impérialisme**, Paris, Maspero, 1975;
  - 15) DEVEREUX, Georges, **Essais d'ethnopsychiatrie générale**, Paris, Gallimard, 1970;
-

- 16 FANON, Frantz, **Les damnés de la terre**, Paris, Maspero, 1961;  
sur Fanon, cf. :  
-GENDZIER, Irène, **Frantz Fanon**, Paris Seuil, 1976;  
-HANSEN, Emmanuel, **Frantz Fanon, Social and Political**  
-HANSEN, Emmanuel, **Frantz Fanon, Social and Political**  
**thought**, Ohio Univ. Pr., Columbus Ohio, 1976;
- 17) FAY, B., **L'aventure coloniale**, Paris, Perrin, 1962;
- 18) FOSTER, G.M., **Traditional Cultures and the Impact of Technological Changes**, N.Y., Harper, 1962;
- 19) FREYRE, Gilberto, **Maîtres et Esclaves**, Paris Gallimard, 1974;
- 20) GLAZER, N., and D.P. MOYNIHAN, eds., **Ethnicity: Theory and Experience**, Cambridge, Harvard Univ. Pr., 1976;
- 21) GUIOMAR, Jean-Yves, **L'idéologie nationale**, Paris, Champ Libre, 1977;
- 22) HANDLIN, Oscar, **Boston's Immigrants: A Study in acculturation**, rev. ed., Boston, Cambridge Mass., 1959;
- 23) HERKOVITS, Melville J., **Acculturation, The Study of Culture Contact**, Gloucester Mass., P. Smith., 1938;
- 24) JAULIN, Robert:  
-**La paix blanche, Introduction à l'ethnocide**, Paris, Seuil, 1970, (cf.: 2t., Paris, U.G.E., 1974.);  
-**L'ethnologie à travers les Amériques**, Paris, Fayard, 1972;  
-avec P. RICHARD, **Anthropologie et calcul**, Paris, 10-18, 1971;
- 25) LANTERNARI, V., **Mouvements religieux des peuples opprimés**, Paris, Mapéro, 1962;
-

- 26) LECLERC, G., **Anthropologie et colonialisme**, Paris, Fayard, 1972;
- 27) LIPSET, S.M., **Revolution and Counterrevolution**, N.Y., Basic books, 1968;
- 28) LOUFTI, Martine Astier, **Littérature et Colonialisme: l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française 1871-1941**, La Haye, Mouton, 1971;
- 29) MARTIN, Roderick, **The Sociology of Power**, London, Routledge and Keagan Paul, 1977;
- 30) MEMMI, A., **Portrait du colonisé**, éd. rev., Montréal, L'Étincelle, 1972;
- 31) MUHLMANN, W.E. et alii, **Messianismes révolutionnaires du Tiers Monde**, Paris, Gallimard, 1968;
- 32) NATIONALISME:  
-CHADWICK, Munro H., **The Nationalities of Europe and the Growth of National Ideologies**, Cambridge, Cambridge Univ. Pr., 1945;  
-KOHN, Hans, **The Idea of Nationalism, A Study of Its Origin and Background**, N.Y., Macmillan, 1949;
- PONTEIL, Félix, **L'Eveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)**, Paris, P.U.F. (T. XV, Halphen et Sagnac), 1960;
- 33) PARIN, P., et coll., **Les Blancs pensent trop**, Paris, Payot, 1963;
- 34) PEREIRA DE QUEIROZ, M.I., **Réforme et révolution dans les sociétés traditionnelles. Histoire et ethnologie des mouvements messianiques**, Paris, Anthropos, 1968;

35) POULANTZAS, N., **Pouvoir politique et classes sociales**, Paris, Maspéro, 1971;

36) REDFIELD, R., **The Little Community and Peasant Society, and Culture**, Chicago, Chicago Univ. Pr., 1960;

N.B.: en fait il s'agit de deux ouvrages:

-**The Little Community: Viewpoints for the Study of a Human Whole**, Ibid., 1955;

-**Peasant Society: and Culture; an Anthropological Approach to Civilisation**, Ibid., 1956;

37) **REVOLUTION:**

EN COLL., **Que lire? Bibliographie de la révolution**, Paris, E.D.I., 1975;

38) REY, P.P., **Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme**, Paris, Maspéro, 1971;

39) ROHEIM, Geza, **Psychanalyse et Anthropologie**, Paris, Gallimard, 1967;

40) SCHNEIDER, I. and C.M. BONJEAN, eds., **The Idea of Culture in the Social Science**, London, Cambridge Univ. Pr., 1973;

41) SCHWARTZENBERG, Roger-Gérard, **Sociologie politique**, 2ème éd. ent. ref., Paris, Anthropos, 1970;

42) SELINGER, Martin, **The Marxist Conception of Ideology**, London, Cambridge Univ. Pr., 1977;

43) SMITH, Antony D., ed., **Nationalist Movements**, N.Y., Macmillan Pr. 1976;

44) SURATTEAU, René, **L'idée nationale, de la révolution à nos jours**, Paris, P.U.F., 1972;



45) TERRAY, E., **Le marxisme devant les sociétés primitives**, Paris, Maspéro, 1969;

46) VALLIERES, Pierre, **Nègres blancs d'Amérique**, Montréal, Parti Pris, 1967-1974;

47) VOLANT, Eric, **Le jeu des affranchis: confrontation Marcuse-Moltmann**, Montréal, Fides, 1976;

48) WALTER, E., **Terror and Violence. A Study of Political Violence**, N.Y., Oxford Univ. Pr., 1969;

(6) Citation tirée de:

André AKOUN, sous la direction de, **L'Anthropologie de l'homme primitif aux sociétés d'aujourd'hui**, Paris, Denoël, 1972, p. 10;

Deux remarques s'imposent à propos de cette référence:

a) le lecteur aura sans doute remarqué que la définition proposée par les spécialistes diffère quelque peu de celle que j'ai élaborée. Leur définition s'avère plus large, compréhensive et nuancée. J'ai réduit la mienne au phénomène plus spectaculaire et particulier de l'occupation d'une culture-ethnie-classe, phénomène trop grave aujourd'hui pour n'y concentrer pas nos efforts. Il s'agit donc ici d'une application de l'acculturation en général;

b) les termes par lesquels sont désignés les actants de l'acculturation: occupants, possédants, maîtres, ces termes présentent un flou regrettable dans leur emploi. Ils resteraient à définir selon les contextes.

(7) **L'ANTHROPOLOGIE...**, cf. supra, p. 11.

(8) *Ibid.*, p. 11.

---

# **Nous voulons vivre en français**

---

***F.F.H.Q.***

Pour la première fois dans leur histoire, les francophones hors Québec ont décrit sans ambages, leur situation. «**Les Héritiers de Lord Durham**» (en deux volumes) démontre que les francophones hors Québec sont des citoyens de deuxième classe et par surcroît sont en train de s'assimiler à un rythme effarant.

La F.F.H.Q. ne pouvait plus dissimuler l'état d'urgence dans lequel se trouvaient les communautés francophones disséminées à travers le pays.

Comme porte-parole national des communautés francophones hors Québec, la F.F.H.Q. avait le mandat d'agir politiquement pour que soit comblé au plus tôt le fossé qui les sépare de la reconnaissance pleine et entière de tous leurs droits.

## **Une politique globale**

La conclusion principale des deux rapports «**Les Héritiers de Lord Durham**», est qu'il fallait que les différents paliers de gouvernement en arrivent à

---

l'élaboration d'une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec, une politique globale, précise, cohérente et définitive.

Une politique globale, c'est une politique couvrant un éventail complet de solutions à un problème particulier. Les solutions sont définies en termes de résultats concrets à atteindre.

C'est énorme ce que nous demandons. Nous en sommes conscients.

Le Canada est-il un pays où les deux peuples fondateurs, l'un français, l'autre anglais, peuvent vivre d'égal à égal, dans l'harmonie? Nous nous posons sérieusement la question. La crise de l'unité canadienne n'est pas étrangère à notre interrogation. Le gouvernement canadien est-il prêt à prendre les grands moyens pour remédier à cette crise de l'unité nationale?

Si oui, il faudra qu'il comprenne que ce n'est qu'une politique **globale** et nous insistons sur ce mot, de développement des communautés francophones hors Québec» qui saura redresser une situation d'inégalité pour les francophones, une situation qui, si elle persiste, fera chambranler sans aucun doute l'unité du pays.

Une politique partielle pour les communautés francophones reflètera une continuation de l'attitude inacceptable des gouvernements et signifiera le dépérissement de nos communautés ou leur anéantissement complet. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a cru bon de n'instaurer qu'un **programme** et d'y ajouter quelques **mesures** pour le «bien-être» des francophones hors Québec. Ce qui est loin d'être suffisant.

### **Le développement des communautés francophones hors Québec**

La politique globale précise et cohérente que nous

exigeons est une politique de développement des communautés francophones hors Québec, c'est-à-dire une politique qui couvre tous les secteurs de la vie communautaire.

Cette demande est loin d'être révolutionnaire. Au contraire, on nous a même laissé croire que c'était un objectif des gouvernements.

En effet, en 1968, Gérard Pelletier, alors qu'il était Secrétaire d'Etat, parlait de deux sociétés majoritaires d'un bout à l'autre du pays. Il fallait que les gouvernements nous donnent les droits de cité, réels et vécus pour vivre en majorité. Nous avons droit, avait-il dit, «de vivre à la même heure que nos frères du Québec, de nos parents d'Europe...»

Non seulement la politique de développement est légitime, mais elle est nécessaire, et pour nous, et pour le pays entier.

Voici des exemples de ce que nous entendons par le développement de nos communautés.

- La maîtrise de nos moyens d'éducation: l'obtention de conseils scolaires homogènes par exemple.

- La mise sur pied des conseils économiques régionaux.

L'instauration de trois centres de production de radiodiffusion (radio et télévision): un dans les Maritimes, un pour l'Ontario et un pour l'Ouest, au lieu de se faire parachuter trop d'émissions du Québec.

- Des garderies et maternelles pour assurer le loisir de nos jeunes.

- Des hôpitaux où l'on peut se faire soigner en français, etc.

En fait, ce que nous demandons, c'est de pouvoir vivre

en français. Une politique globale c'est ça. Il faudra prendre le taureau par les cornes pour redresser les injustices que nous subissons depuis trop longtemps.

Aussi, nous croyons que nul autre que nous connaissons mieux nos véritables problèmes et les solutions qui s'imposent.

C'est pourquoi nous sommes arrivés à la conclusion que nous devons être présents à toutes les étapes de l'élaboration de la politique globale de développement des communautés francophones hors Québec ainsi que son implantation. Pour ce faire, nous croyons qu'une structure spéciale doit être mise sur pied: nous avons demandé la formation d'une commission permanente où des représentants de la communauté hors Québec devraient siéger avec des représentants élus du gouvernement. Ainsi notre participation assurera notre «input» que nous considérons vital pour mieux desservir nos communautés. Cette participation directe empêchera le gouvernement de faire de fausses manoeuvres en établissant des politiques qui ne répondent pas à nos véritables besoins, comme cela s'est fait dans le passé.

Il ne s'agit donc pas de remplacer les députés élus, ni de prendre les décisions à la place du Cabinet fédéral, mais plutôt de travailler avec nos élus en vue de recommander les meilleures solutions possibles au Cabinet.

Par le passé, nous avons été tenus à l'écart des grandes décisions qui nous touchaient. Nos représentants élus, les députés francophones hors Québec qui sont tout au plus une douzaine, ont d'autres responsabilités que de défendre uniquement la «francophonie». D'ailleurs, ils ne s'en cachent pas. Certains d'entre eux sont même gênés de se montrer trop favorables à la cause des francophones de peur d'un certain backlash des électeurs anglophones de leur circonscription.

Et c'est ce que nous voulons faire comprendre aux gouvernants qui, jusqu'à maintenant, n'ont donné aucun signe réceptif à notre requête. Nous voulons nous mêler de nos affaires!

## ***Les minorités veulent participer***

A la question que le reste du pays lui a maintes fois et sous diverses formes posée, le Québec vient de répondre démocratiquement le 15 novembre dernier, et cela non en ressasant encore une fois les griefs accumulés au cours d'un siècle de Confédération, mais en posant un geste qui fait l'histoire au lieu de regretter le passé.

Il ne faudrait pas se méprendre: le Québec n'a pas voté pour l'indépendance. Mais qu'on ne se leurre pas non plus: le Québec a décidé sereinement, par un vote démocratique, de porter au pouvoir un parti qui représente maintenant toutes les régions du Québec et qui a inscrit à son programme de proposer un référendum à la population, au terme d'une vaste opération d'information où toutes les parties intéressées pourront faire valoir leurs points de vue.

En face du choix du Québec, en face de sa détermination sereine à poser des gestes significatifs et à traiter des vraies questions pour lui d'importance capitale, les communautés francophones hors Québec éprouvent tout d'abord un profond respect à l'égard de la population québécoise. Le Québec a décidé de participer activement à l'élaboration de son destin. En ce sens, son attitude est exemplaire et les francophones hors Québec la respectent et veulent s'en inspirer.

Cette attitude, les francophones hors Québec la respectent et veulent même s'en montrer solidaires. Qu'on nous comprenne bien, toutefois. Ce que nous voulons signifier par cette prise de position, c'est tout d'abord un refus d'utiliser de façon machiavélique l'inconfortable position du gouvernement central en l'assurant de notre appui inconditionnel et en cherchant à faire taire, coûte que coûte et sans les entendre, ceux qui, par leur vote démocratique ont obligé l'ensemble du pays à réviser la situation générale, à mener un débat vigoureux, soit, mais ouvert et à envisager les vraies solutions. Trop souvent et depuis trop longtemps, le débat constitutionnel s'est déroulé dans un cadre malsain, par l'utilisation d'une langue plus ou moins déformée par le mercantilisme électoral, où les parties caricaturaient à loisir les positions adverses, afin de pouvoir ensuite les repousser plus aisément au nom d'idéologies politiques véhiculées comme des dogmes. Les communautés francophones hors Québec tiennent à le dire sans ambages: **elles ne joueront pas ce jeu.** Au contraire, elles ont la ferme intention de participer au débat démocratique qui s'amorce.

Ce que nous voulons signifier aussi par cette prise de position, c'est en second lieu l'intention bien arrêtée d'intervenir dans le débat avec toute la force du million de personnes que nous sommes et de faire savoir clairement à l'ensemble du pays nos aspirations fondamentales.

C'est donc le temps, et plus que jamais, de faire le point de la situation réelle des communautés francophones hors Québec. Depuis 1968, ces communautés se sont trouvées au centre des affirmations politiques comme une raison d'être essentielle de l'unité canadienne. Depuis cette date, plusieurs politiques ont vu le jour qui semblaient promettre un avenir plus reluisant aux communautés de langue et de culture française. Or, qu'en est-il aujourd'hui?

L'heure a sonné où il faut établir un bilan. Décrire le processus d'assimilation qui continue de ronger les groupes

francophones. Décrire les effets réels des politiques de soutien des communautés francophones.

Cette heure a sonné parce que le temps est aux clarifications. Le Québec vient d'accepter de se pencher sur l'étude du dossier de l'indépendance. Toutes les provinces sont mal à l'aise dans le revêtement politique de la Confédération. Quant au gouvernement fédéral, il doit établir la preuve de la validité du système confédératif. L'enjeu est grand parce que les remises en question portent cette fois sur des points fondamentaux et font poindre à l'horizon des possibilités irréversibles de rupture.

Dans ce contexte où les jeux de la persuasion sont à faire, les communautés francophones hors Québec n'ont pas le choix; comme toutes les parties intéressées, elles doivent participer étroitement au débat collectif et exposer leur version des faits, ce que d'autre ne saurait faire à leur place.

Plus que jamais, c'est le temps d'intervenir pour les communautés francophones.

Une stratégie doit être établie. Les lignes directrices de cette stratégie émergent clairement de la conjoncture

- 1) Les communautés francophones se sont concertées et sauront faire entendre un message commun.
  - 2) Elles feront preuve d'une discipline impeccable de solidarité.
  - 3) Ce message sera celui d'une vaste communauté d'un million de personnes qui partagent les mêmes conditions d'existence: celui de groupe minoritaire d'expression française.
  - 4) Les communautés francophones hors Québec préparent un dossier exhaustif décrivant leur
-



situation, le contexte dans lequel elles vivent, et les besoins engendrés par cette situation, afin qu'elles puissent arriver sur un pied d'égalité avec l'ensemble de la population.

- 5) Ce message, il se fera entendre prochainement, en temps et lieu.

En bref, les communautés francophones hors Québec veulent faire savoir à toutes les parties intéressées qu'elles ne se contenteront plus de demi-mesures. Elles indiqueront ce qu'elles veulent et à quelles conditions minimales.

---

# Pour consacrer dans les faits la dualité nationale

---

*Rémy Beauregard*

Il m'a souvent été donné de raconter l'incident du journaliste anglophone de Montréal qui m'a téléphoné le soir du 15 novembre 1976 s'inquiétant du sort qui allait être réservé aux Franco-Ontariens et me demandant ce que l'ACFO allait faire pour contrer les effets de l'élection du Parti Québécois.

Pour les francophones hors Québec, le 15 novembre est l'équivalent du «**Vive le Québec Libre**» du Général de Gaulle. Depuis cette date ils sont devenus un joueur important sur l'échiquier politique canadien.

En participant à l'entreprise des «Héritiers de Lord Durham», les Franco-Ontariens ont dit eux aussi leur intention de participer à l'élaboration de leur destin.

Parce qu'ils représentent la moitié des francophones établis à l'extérieur de la province de Québec, les Franco-Ontariens doivent assumer en bonne partie le leadership du mouvement vers la reconnaissance du fait français dans les provinces anglaises. Ils occupent une position stratégique dans la province la plus peuplée et la

---

plus riche du pays, province dont la contiguïté avec le Québec a produit des liens historiques que l'avenir ne saurait briser.

Au moment où le Canada s'apprête, comme nous le souhaitons, à résoudre la crise politique la plus importante de son histoire, la présence continue des minorités devient l'un des problèmes à résoudre. C'est en trouvant une solution à cet éternel problème qu'on en viendra à consacrer dans les faits la dualité nationale: deux communautés, chacune ayant sa langue et sa culture, pouvant vivre et se développer, normalement et sereinement, au sein d'un même pays.

Pour y arriver, la majorité anglophone aura à remplir certaines conditions préalables. A savoir, d'abord, que les minorités francophones ont droit à la vie et que cette vie mérite toutes les attentions dues à sa situation de minoritaire. La majorité devra de plus garantir les droits des francophones minoritaires par des lois, elle devra être accueillante et réceptive et cesser de nourrir l'espoir de les assimiler.

Lorsque les Franco-Ontariens auront constaté chez la majorité cet esprit et cette attitude d'ouverture pour les francophones hors Québec, ils auront besoin d'un certain nombre de moyens pour que leur avenir soit empreint de qualité et de sérénité. Ces moyens seront les instruments de développement des communautés francophones minoritaires.

En tout premier lieu, il est urgent que les Franco-Ontariens contrôlent leurs moyens d'éducation. A ce jour, ce contrôle nous a échappé et toutes les décisions qui nous concernent, en éducation, sont prises par la majorité. L'établissement de Conseils scolaires de langue française, et pourquoi pas, d'une université de langue française sont autant d'exemples du type de contrôle envisagé.

La reconnaissance par les lois ontariennes du fait français est le deuxième instrument envisagé comme moyen de développement des Franco-Ontariens. Malgré les efforts déployés par le gouvernement de Queen's Park, au cours des années, nous sommes encore très loin de la parité dans les services publics là où nous sommes présents. De plus, les quelques améliorations qui ont été apportées au chapitre des services publics en français sont le résultat de décisions administratives qui pourraient être renversées à n'importe quel moment. La reconnaissance officielle et légale du français serait un atout dans nos efforts de promotion auprès des jeunes. Pour se développer, le français doit avoir une place à l'extérieur de ses foyers traditionnels que sont l'école, la paroisse et la maison.

Un réseau de communication, en radio et télévision, véritablement d'esprit et de contenu franco-ontarien constituerait le seul lien permettant aux francophones de l'Ontario de se connaître et d'échanger. A ce jour, les stations de radio de la Société Radio Canada, tout en ayant augmenté leur programmation régionale, ne sont pas intégrées en un seul réseau. A la télévision d'Etat, le contenu franco-ontarien est à peu près inexistant sauf pour quelques heures de nouvelles régionales par semaine. Un réseau franco-ontarien de radio et de télévision nous permettrait à nous aussi «de s'parler».

Une politique de bilinguisme institutionnel n'est pas suffisante pour permettre le plein épanouissement de la communauté franco-ontarienne. Tel que nous l'avons mentionné dans «Les Héritiers de Lord Durham», une politique gouvernementale de développement des collectivités francophones hors Québec est d'une urgente nécessité. Nos propres efforts de maintien de la vie française devront être appuyés par une volonté sentie et constante de la majorité pour qui notre présence doit être un atout plutôt qu'un handicap. Entourés de 250 millions anglophones, nous ne pouvons résister à l'assimilation par notre seule volonté et par nos propres moyens, la

majorité doit nous y aider.

L'économie a été le secteur de notre vie communautaire dont nous nous sommes peu occupé à date. Trop pris à assurer la survie de nos écoles et à contrer les innombrables assauts de l'assimilation, nous n'avons jamais pris le temps de nous arrêter pour penser à notre développement économique. Les quelques réussites enregistrées dans le domaine de la coopération demeurent marginales, sauf peut-être pour les Caisses populaires. De plus, nous sommes à même de constater que les régions où les Franco-Ontariens sont concentrés, soit l'est et le nord-est ontarien, sont des régions économiquement défavorisées. Une fois que cet éveil se sera fait, chez nos concitoyens, nos dirigeants politiques devront les soutenir par l'adoption de mesures aptes à favoriser le développement économique de ces deux régions.

Est-il permis de penser que l'avenir des Franco-Ontariens sera assuré si les conditions décrites ci-haut sont remplies et si les moyens nécessaires à notre épanouissement collectif sont donnés?

C'est à l'heure de l'indépendance du Québec que les Franco-Ontariens sauront si l'avenir jouera finalement en leur faveur.

---

# De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien

---

*Donald Dennie*

La Revue du Nouvel Ontario, par l'entremise des auteurs qui l'inaugurent et par la philosophie qui l'inspire, véhicule, il est évident, une idéologie précise, nationaliste, qui part du principe qu'il existe en sol ontarien une «société franco-ontarienne», laquelle est soit en voie d'assimilation ou d'épanouissement, mais dont on traite comme s'il s'agit d'un organisme vivant, aux contours bien délimités. Ce principe est, en général, pris pour acquis; il s'agit d'une donnée que l'on ne questionne pas.

Cet article veut justement mettre en question ce principe de départ, l'analyser en tant qu'idéologie, la relier à ses définisseurs, en examiner les fonctions et enfin la replacer dans le contexte de cette «société franco-ontarienne» pour tenter d'en saisir la portée. En somme, ce texte veut démontrer que s'il est difficile d'être Franco-Ontarien, comme l'affirme Pierre Savard au début de la Revue, il est encore plus difficile d'être idéologue franco-ontarien.

## **L'idéologie franco-ontarienne: ses thèmes**

«Une idéologie est un système global plus ou moins

---

rigoureux de concepts, d'images, de mythes, de représentations qui dans une société donnée affirme une hiérarchie de valeurs et vise à modeler les comportements individuels et collectifs. Ce système d'idées est lié sociologiquement à un groupe économique, politique, ethnique ou autre, exprimant et justifiant les intérêts plus ou moins conscients de ce groupe. L'idéologie est enfin une incitation à agir dans telle ou telle direction en fonction d'un jugement de valeur. Elle a principalement quatre fonctions: elle rationalise une vision du monde et la présente comme universelle, elle cherche à «éternaliser» des valeurs particulières, en ce sens elle est anhistorique. Elle est apologétique en légitimant des structures de classes et la domination d'une classe. Elle est mystificatrice car elle déguise plus ou moins consciemment la nature réelle d'une situation, masque de cette façon les intérêts de classe et cherche à réaliser l'intégration sociale. Elle a une efficience, c'est-à-dire qu'elle mobilise les énergies individuelles et collectives et les oriente vers l'action. Elle intervient dans la réalité et sert de guide à la pratique.» (1)

Cette définition du concept d'idéologie empruntée à Denis Monière se réfère à la tradition marxiste et au matérialisme historique, lesquels serviront de cadre théorique pour ce texte.

L'idéologie franco-ontarienne a des thèmes bien précis, thèmes qui s'apparentent à ceux du nationalisme canadien-français (2) ou du nationalisme conservatiste (3) à la vogue au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle emprunte essentiellement les mêmes éléments tout en y greffant l'aspect particulier du franco-ontarien, ce qui reflète les changements majeurs survenus dans la structure de la société canadienne.

Quels sont donc ces thèmes de l'idéologie franco-ontarienne? Les textes publiés dans la Revue les

contiennent en abondance. Il me semble que cette idéologie contient quatre thèmes principaux qui reviennent sans cesse et qui constituent un «système global plus ou moins rigoureux de concepts, d'images, de mythes, de représentations».

i) Franco-Ontarien: il s'agit du concept clé de cette idéologie. Il se réfère à un être peu mythique que même ses définisseurs ont difficulté à cerner. Toutes les tentatives de le définir se heurtent à des contradictions et des conflits sans issue. Ce concept constitue déjà une réduction importante dans l'idéologie nationaliste canadienne-française et se réfère non seulement à une réalité géographique amoindrie mais aussi à un changement dans la formation de la «société canadienne-française.»

Ce concept de franco-ontarien est une tentative de conserver la connotation qu'avait l'ancien terme Canadien-français et d'éviter le concept de «francophone» qui véhicule toute une autre réalité.

«L'évolution des termes employés pour désigner le français en sol canadien en dit beaucoup sur l'évolution de la société française depuis trois siècles. Le terme «Canadien» du début qualifiait une société française, colonisée, qui à travers toute une gamme d'institutions plus ou moins autochtones cherchait à s'auto-déterminer, à s'épanouir. Le terme «Canadien-français» exprime le fait que le «Canadien» du début doit partager, après la Conquête, son territoire, son gouvernement et certaines institutions, surtout économiques, avec les Anglais britanniques. Il exprime l'ambivalence profonde que doit vivre le Canadien-français divisé entre son état de Français dans un contexte nord-américain qui n'est plus celui de l'Europe. Cette ambivalence est résolue d'une part par le nationalisme canadien assorti de bilinguisme qui prône l'intégration du francophone à la société industrielle et à l'Etat fédéral. Ce nationalisme est défini par le secteur



traditionnel de la classe moyenne québécoise qui promeut un type de société néo-libérale. Elle est résolue d'autre part par un nationalisme québécois qui s'appuie sur un Etat distinct, et autonome, indépendant des cadres fédéraux. Ce nationalisme est défini par un secteur émergeant de cette même classe moyenne québécoise qui promeut un type de société qui s'inspire de la social-démocratie.

Le troisième terme, celui de «francophone», est le résultat d'un nationalisme canadien réduit ou plutôt mené au bout de sa logique interne. «Francophone» devient un attribut du premier terme «Canadien» et ne comporte plus une réalité socioculturelle différente et distincte de la société canadienne-anglaise, le terme «francophone» exprime une réalité restreinte à la langue parlée. Celui qui est «francophone» est ainsi un citoyen de l'Etat fédéral canadien et vit une culture - l'industrielle - qui ne diffère pas de l'anglophone. Sa seule distinction est de pouvoir parler le français mais non pas de véhiculer et de vivre une culture - entendu dans le sens de mode de vie - distincte.

Le concept de «franco-ontarien» veut inconsciemment perpétuer la réalité de «Canadien-français». Le fait qu'il existe un débat sur ce terme parmi les définisseurs de cette idéologie indique bien la difficulté d'être et de se définir qu'ont ces derniers. Cette difficulté s'explique, il me semble, par la position qu'ils occupent dans la formation sociale ontarienne, laquelle sera analysée brièvement à la fin de ce texte.

ii) Communauté, groupe, minorité, société: ces termes sont employés de façon interchangeable pour désigner la «collectivité franco-ontarienne» et surtout pour véhiculer une série d'images, de mythes et de représentations.

L'image ou le mythe principal qui se dégage de ces

termes est celui d'un rassemblement d'individus qui est en soi homogène, qui ne comporte pas de distinctions majeures. Le terme de minorité précise davantage les autres en ce sens qu'il indique bien que la communauté en question est distincte d'une autre communauté qui elle est majoritaire.

Cette représentation a une fonction importante pour ces définisseurs, soit une fonction mystificatrice car elle cherche à déguiser plus ou moins consciemment la nature réelle de la situation des «Franco-Ontariens», à masquer les intérêts de classe des définisseurs tout en cherchant à réaliser une certaine intégration sociale.

iii) Langue et culture: ces deux termes viennent qualifier les concepts précédents. Ainsi les Franco-Ontariens constituent une communauté, une collectivité, une société fondée sur une langue et une culture communes. Quelle langue et quelle culture? La langue et la culture franco-ontariennes. Toute tentative de préciser davantage se bute contre des réalités et des problèmes de mesure qui viennent souvent déformer la représentation que l'on cherche à promouvoir. (5) Il me semble même que la représentation de la langue et de la culture franco-ontariennes que véhiculent ses définisseurs contribue à l'aliéner de la majorité des «Franco-Ontariens». (6)

iv) Droits et égalité: cette communauté franco-ontarienne, fondée sur la langue et la culture, a des droits qui ne sont pas encore reconnus et protégés par la majorité anglophone. Ces droits sont principalement ceux de vivre et de se reproduire, individuellement et collectivement, en français. Cette communauté cherche à obtenir un statut d'égalité avec la majorité anglophone non seulement de l'Ontario mais du Canada.

Ce thème de l'idéologie franco-ontarienne perpétue une tradition vieille d'un siècle et plus, soit celle des nationalistes qui luttent pour conserver une communauté

linguistique et culturelle française en sol canadien. Elle anime et inspire l'action de nombreux individus et groupes depuis des générations et constitue la légitimation principale pour le leadership des différentes élites qui se sont succédées dans l'histoire de la «société canadienne-française ou franco-ontarienne».

Ces quatre thèmes principaux de l'idéologie franco-ontarienne ne deviennent compréhensibles que si on replace le tout dans un cadre sociologique particulier.

«Dans cette perspective (celle du matérialisme historique), l'analyse idéologique ne consiste pas seulement à décrire ce que les politiciens, les partis politiques, les groupes de pression, la presse, pensent et disent: son objectif est d'expliquer pourquoi ils pensent ceci plutôt que cela, à tel moment et pas à un autre; c'est en définitive de dévoiler le rapport entre le discours et les intérêts matériels et d'en faire la critique.» (7)

### **L'idéologie franco-ontarienne: ses définisseurs et ses fonctions**

Le fait d'aborder les définisseurs et les fonctions de cette idéologie nous mène directement à la structure de cette «société franco-ontarienne» et surtout aux changements que connaît cette structure depuis plus de 20 ans.

La définition et la transmission de l'idéologie franco-ontarienne se font aujourd'hui par une nouvelle élite. Jadis le clergé et les membres de la petite bourgeoisie traditionnelle (professionnels, commerçants) définissaient la situation collective des Franco-Ontariens. Depuis 10 ou 15 ans, ils ont graduellement et tranquillement sombré dans le silence et ont été remplacés par des porte-parole nouveaux. Ces derniers, enseignants, fonctionnaires, journalistes, membres de la nouvelle petite bourgeoisie, poursuivent la tradition nationaliste de leurs prédécesseurs. Ils ne sont pas

tout à fait de nouveaux définisseurs car ils participaient jadis, un peu comme des apprentis, à la transmission de l'idéologie nationaliste canadienne-française. Ils ont depuis peu assumé la relève entière.

Ce changement s'explique par les transformations de la «société franco-ontarienne» et de la société canadienne en général. Les hommes d'affaires et les professionnels franco-ontariens ont été intégrés à divers degrés dans l'ensemble de la société canadienne de sorte qu'ils ne se font plus les porte-parole de la communauté franco-ontarienne. D'ailleurs, ils ont un peu peur des revendications collectives des nouveaux définisseurs préférant plutôt le compromis, la bonne entente et le règlement de problèmes sur une base individuelle. Les membres du clergé, pour leur part, affectés en partie par la réduction d'influence et d'encadrement de l'Église en général, sont absents des débats et des actions de la communauté franco-ontarienne. En général, ils se sont repliés sur leur seule institution ecclésiastique pour s'y occuper du fonctionnement interne.

Restent les enseignants. Ce sont eux qui, depuis quelques années, constituent les cadres de la nouvelle élite franco-ontarienne. Ajoutons-y quelques fonctionnaires et journalistes.

Le dilemme qui se pose à cette nouvelle élite consiste dans le fait que ses bases de crédibilité et de pouvoir ne sont plus les mêmes que pour l'élite traditionnelle. Ce n'est plus tellement la base sociale traditionnelle qui fournit son pouvoir. Ce sont plutôt les institutions dont ils sont membres; les systèmes scolaires, les fonctions publiques, les mass media. En somme des institutions qui, la plupart du temps, ne sont pas contrôlées par des Franco-Ontariens.

Cette nouvelle élite, de par son appartenance à ses institutions, n'est pas «populaire» comme l'était l'élite traditionnelle en ce sens qu'elle n'a plus les liens sociaux,

économiques et affectifs qu'avait l'élite traditionnelle. Cette dernière entretenait des relations étroites et quotidiennes avec les membres de la communauté. La nouvelle élite n'entretient la plupart du temps que des relations lointaines, bureaucratiques avec cette communauté franco-ontarienne.

Ce qui est plus important toutefois, c'est la différence de classe sociale entre les définisseurs et la grande majorité de la société franco-ontarienne qui est de classe ouvrière. Différence non seulement au niveau social mais surtout au niveau idéologique. Ce qui nous mène à la question de la structure sociale. Mais avant de ce faire, je veux analyser brièvement les fonctions de cette idéologie franco-ontarienne.

Cette idéologie a trois fonctions principales. Elle est d'abord mystificatrice, ensuite elle aspire à une certaine efficacité et enfin elle est apologétique.

Mystificatrice, l'idéologie franco-ontarienne déguise plus ou moins consciemment la nature réelle de la situation des «Franco-Ontariens» mais surtout elle masque les intérêts de ses définisseurs.

Cette fonction est absolument essentielle afin de maintenir le pouvoir des définisseurs, pouvoir qui tient des positions qu'ils occupent au sein des différentes institutions. Qu'ils soient enseignants, fonctionnaires ou journalistes, leur pouvoir consiste dans leur rôle de porte-parole de la «communauté franco-ontarienne» auprès des leaders politiques. Ils se doivent de se représenter, à eux, aux Franco-Ontariens et aux leaders de la majorité anglophone, comme les chefs de file de la communauté franco-ontarienne. Ils se doivent d'entretenir une image, un mythe ou une représentation d'une communauté qui a des besoins, des intérêts et des droits.

Mais les besoins et les intérêts qu'ils assignent à la

«communauté franco-ontarienne» sont souvent - est-ce conscient ou inconscient - les intérêts de cette nouvelle petite bourgeoisie «franco-ontarienne», des intérêts axés sur des questions de langue et de culture. Car c'est en interprétant et manipulant des questions d'ordre linguistique et culturel que ces définisseurs peuvent conserver et même accroître leur influence au sein des bureaucraties scolaires ou gouvernementales.

On l'aura sans doute remarqué: les questions d'ordre social et économique sont presque totalement absentes comme thèmes de l'idéologie franco-ontarienne. Ce n'est pas là pur hasard. Au contraire, aborder ces questions mènerait inévitablement à démystifier l'image de la «communauté franco-ontarienne» et la position de classe qu'y occupent les définisseurs.

Il me semble que la fonction mystificatrice réussit davantage auprès des leaders politiques de la majorité anglophone qu'auprès des Franco-Ontariens. Si tel est le cas, ce n'est pas dû au fait que les leaders politiques se laissent leurrer mais plutôt parce que, pour eux, cette idéologie franco-ontarienne a une fonction apologétique importante. J'y reviendrai bientôt.

La fonction d'efficiencia que joue cette idéologie n'a pas changé au cours des années. Elle cherche à mobiliser les énergies individuelles et collectives des Franco-Ontariens afin de les orienter vers une action qui est celle de conserver et de promouvoir la langue et la culture françaises. Elle tend à donner aux individus un sens d'appartenance à une collectivité et un sens d'identité personnelle. Une idéologie n'est pas que discours, qu'un système d'idées, de valeurs. Elle est aussi matérielle en ce sens qu'elle anime le vécu quotidien des individus et des institutions. Le quotient d'efficiencia de l'idéologie franco-ontarienne ne peut qu'être limité car elle ne peut pénétrer tous les domaines de la vie quotidienne du Franco-Ontarien, dont ceux du travail, de la consommation, du loisir, qui sont contrôlés par des définisseurs autres que cette nouvelle élite. Cette

donnée explique aussi le fait que l'idéologie franco-ontarienne doive se limiter aux questions de langue et de culture et ne pas se préoccuper de domaines sociaux et économiques.

Cette idéologie joue enfin une fonction apologétique en légitimant une structure de classes et la domination d'une classe. Non pas tellement la domination de la nouvelle petite bourgeoisie franco-ontarienne mais bien celle de la haute bourgeoisie anglo-canadienne.

Parce qu'ils se font les intermédiaires entre la «communauté franco-ontarienne» et le gouvernement ontarien, parce qu'ils obtiennent leur pouvoir de ce gouvernement, les définisseurs, même lorsqu'ils critiquent et protestent, légitiment la structure sociale dominante en Ontario, justifient auprès de la «communauté franco-ontarienne» l'existence et le rôle de l'Etat ontarien. Un Etat meublé par la petite et moyenne bourgeoisie (8) qui défend et promeut les intérêts de la haute bourgeoisie anglo-canadienne.

Si la nouvelle élite franco-ontarienne critique l'Etat ontarien, ce n'est jamais pour ses politiques sociales ou économiques, ce n'est jamais pour sa gérance des relations de classes dans la société capitaliste qu'est la société ontarienne. Ses critiques portent toujours sur des questions linguistiques et culturelles qui ne dérangent en rien la structure de fond de la formation sociale ontarienne. Bien plus. En portant l'attention sur le rôle de l'Etat, ils contribuent à promouvoir l'illusion que le pouvoir ou l'autorité, dans la société capitaliste, réside dans le politique et non dans l'économique.

Inconsciemment, ce jeu des définisseurs renforce la position du Maître colonisateur et contribue à l'acculturation du Franco-Ontarien. (9)

Pour comprendre le pourquoi de cette idéologie et

surtout les dilemmes qui guettent ses définisseurs et ainsi la difficulté d'être idéologue franco-ontarien, il faut tenter d'analyser la «société franco-ontarienne» et ses transformations depuis une vingtaine d'années.

### **La «société franco-ontarienne»**

Existe-t-il, a-t-il déjà existé une réalité que l'on pourrait appeler société franco-ontarienne? Dans le cadre de l'idéologie franco-ontarienne et pour ses définisseurs, il ne fait aucun doute. La société franco-ontarienne est une entité vivante, qui a des traditions, des valeurs, des institutions. Mais lorsqu'on tente de la saisir empiriquement, on se bute à des obstacles majeurs qui laissent soupçonner que cette réalité est beaucoup plus une représentation idéologique qu'un fait tangible.

Pour l'idéologue franco-ontarien, cette société est essentielle. Sans elle, il n'a pas de raison d'être; il n'a peut-être pas d'emploi. Pour lui, cette société est constituée d'un agrégat de citoyens ontariens qui ont le français pour langue maternelle, qui sont membres d'un système de parenté et de famille avec ses traditions et ses coutumes, qui ont des organisations culturelles et sociales, qui ont des institutions scolaires, religieuses, économiques (avec les caisses populaires). En apparence, il s'agit donc d'une réalité.

Toutefois, lorsque le scientifique essaie de cerner cette réalité, de l'analyser, la mesurer, en tâter le pouls, il a de la difficulté à retrouver le corps. Fernand Dorais a raison lorsqu'il affirme, dans l'article qu'il a préparé pour la Revue, qu'il n'existe de nombreuses monographies sur le fait francophone en Ontario mais qu'il n'existe pas de travail d'ensemble. Serait-ce que l'ensemble n'existe pas?

J'é mets l'hypothèse suivante. Il a existé en sol ontarien une formation sociale plus ou moins complète, une forme



en marge ou à la périphérie de la société capitaliste canadienne, une forme qui était un élément d'une réalité plus globale que l'on appelait société canadienne-française. Cette formation sociale n'est presque plus, ses divers éléments ayant été intégrés et dispersés, de façon différente selon les régions de la province, dans la société capitaliste canadienne. Cette transformation s'est effectuée graduellement au début du siècle et rapidement depuis 1945 (puisque'il faut choisir une date) alors que la société canadienne a connu une expansion économique de taille. Cette expansion économique, reliée à celle de l'économie américaine, a nécessité un prolétariat pour les usines de Sud et du Sud-ouest de l'Ontario, pour les mines et les usines de pâtes et papiers du Nord, ainsi que pour les bureaucraties gouvernementales et corporatives de l'ensemble de la province. Les Franco-Ontariens, jusque là surtout des ruraux, ont fourni en partie les cadres de ce prolétariat. Une minorité d'entre eux a pu faire partie de la nouvelle petite bourgeoisie en tant qu'enseignants (les écoles secondaires publiques françaises établies en 1968 ont été nécessaires pour former ce prolétariat et cette nouvelle petite bourgeoisie), fonctionnaires, cadres d'entreprises. La petite bourgeoisie traditionnelle franco-ontarienne a participé quelque peu à cette expansion en ce qui a trait au nombre mais non en ce qui a trait au pouvoir économique (10) En ce qui a trait à cette petite bourgeoisie traditionnelle, elle s'est intégrée silencieusement à la structure économique dominante et les quelques voix nationalistes jadis membres de l'élite franco-ontarienne se sont tues.

Cette intégration a évidemment mené à l'urbanisation accélérée des Franco-Ontariens. Omer Deslauriers a bien démontré ce changement démographique. Les statistiques du recensement fédéral de 1971 démontrent de plus que la migration des Franco-Ontariens vers les villes a suivi un pattern assez précis: ces derniers ont délaissé les centres ruraux et urbains du Nord et de l'Est de la province pour aller s'établir dans le Sud et le Sud-ouest. 12) Reste à

déterminer les effets de cette migration. On sait déjà que le taux d'assimilation linguistique est relié à cette urbanisation, qu'il est relié plus précisément au pourcentage de francophones dans les communautés. Ainsi plus ce pourcentage est bas, plus le taux d'assimilation est élevé. (13) On commence à peine à tenter d'analyser ces effets.

Mais je reviens à ma question: existe-t-il ou a-t-il existé une société franco-ontarienne? et à ma réponse qui m'a mené à parler des transformations amorcées depuis une trentaine d'années.

Il existait une formation sociale plus ou moins complète. Cette formation sociale est souvent érigée en mythe elle aussi, surtout par les idéologues traditionnels. Il ne s'agissait pas d'une société homogène dont les membres communiaient aux mêmes valeurs dont les plus sacrées étaient religieuses. Puisqu'il n'existe pas encore d'histoires qui ont fait le point sur ce passé, il est difficile de décrire précisément cette formation sociale. On sait toutefois qu'elle était à la périphérie de la société capitaliste canadienne. J'hésite de l'appeler pré-capitaliste parce qu'elle empruntait déjà plusieurs caractéristiques de la société dominante. Elle se trouvait à la marge parce qu'elle était rurale et agricole, ses membres étant des petits producteurs agricoles, des petits commerçants et des ouvriers de mines ou de chantiers de bois. Déjà, les Franco-Ontariens étaient intégrés mais de façon marginale à la société capitaliste ontarienne.

Il me semble toutefois que les facteurs suivants rendaient cette formation sociale plus complète qu'aujourd'hui. Pour qu'un agrégat d'individus puissent former une société quelconque, ils doivent d'abord entretenir des relations sociales assez continues; ils doivent avoir un centre de pouvoir qui gère ces relations de façon idéologique et juridique; ils doivent avoir un système de représentations communes qui expliquent, légitiment et animent les actions individuelles et collectives.

La société franco-ontarienne «de jadis» répondait beaucoup plus à ces critères que celle d'aujourd'hui. De par la discrimination ouverte, raciste des anglophones, les Franco-Ontariens étaient cantonnés dans des milieux marginaux où les relations entre eux étaient continues. Ces milieux étaient encadrés par l'élite cléricale et petite bourgeoise qui gérait ces relations de façon idéologique surtout mais aussi de façon économique. (14) Les représentations communes - ou l'idéologie - étaient fortes et ne souffraient pas la concurrence. En somme, dans cette formation sociale, les Franco-Ontariens avaient une structure sociale et une culture qui étaient distinctes, plus ou moins autonomes. Les idéologues traditionnels avaient un pouvoir réel car ils contrôlaient non seulement les représentations mais, ce qui est plus important, les structures de relations sociales qui validaient le système de représentations. En ce sens, cette élite était «populaire» parce qu'elle entretenait des relations quotidiennes - affectives, économiques, - avec la majorité des membres de la communauté. Les différences de classes existaient certes au niveau structurel. Mais au niveau idéologique, ces différences étaient camouflées - de façon assez efficace - par le système de représentations nationalistes.

Aujourd'hui, les transformations déjà citées - prolétarianisation, urbanisation, intégration à la société capitaliste - ont apporté des changements majeurs dans cette formation sociale. En général, les structures sociales et culturelles ne sont plus distinctes, ne sont plus autonomes. Parce que les différences structurelles et idéologiques de classes se sont accentuées, parce que l'urbanisation a réduit la quantité de relations ou d'interaction entre les membres de la «société franco-ontarienne», les réseaux de relations et de communication (les changements dans le système de parenté et de famille en sont un indice) ne sont plus aussi complets et encombrants. Le système de représentations, concurrencé par une vision du monde propre à la société capitaliste canadienne (production, consommation) s'est transformé. L'élite traditionnelle a ainsi perdu son pouvoir

parce que les transformations sociales, économiques et culturelles ont fait disparaître ses bases.

Ces changements ont toutefois fait naître une nouvelle élite, dont les membres travaillent dans les institutions idéologiques de la société canadienne. Il me semble que cette élite est isolée dans ces institutions et est donc perçue par la majorité des Franco-Ontariens comme représentants de ces institutions auxquelles ils sont soumis dans leur vie quotidienne.

Ce qui est important, me semble-t-il, c'est que cette nouvelle élite fait partie de la «classe moyenne», alors que la plus grande majorité des francophones ontariens sont de la classe ouvrière. (15) Cette différence n'est certes pas perçue par la nouvelle élite; elle reconnaît que la plupart des Franco-Ontariens sont ouvriers mais ne saisit pas encore la portée de ce fait. L'idéologie qu'elle véhicule camoufle, beaucoup plus pour elle que pour l'ensemble des Franco-Ontariens, cette différence de classes laquelle est marquée par une distance sociale plus grande que jadis, distance qui se mesure par le statut, le style de vie, le revenu, le niveau d'éducation et le pouvoir. Cette distance sociale constitue un facteur, encore mal analysé, qui affecte les liens entre la nouvelle élite et la communauté franco-ontarienne, un facteur qui dilue encore davantage l'identité commune des Franco-Ontariens.

Car cette transformation, l'idéologue et l'idéologie franco-ontariens ne peuvent la reconnaître ouvertement et publiquement car c'est dans et par le camouflage de cette réalité qu'ils aspirent à un certain pouvoir. C'est en se représentant comme porte-parole de la «communauté franco-ontarienne», c'est en définissant les intérêts linguistiques et culturels de cette communauté auprès des leaders politiques et des hauts-fonctionnaires anglo-ontariens qu'ils justifient leur statut et leur pouvoir. La représentation de la société franco-ontarienne ne peut être que celle d'une collectivité fondée sur la langue et la

culture, dont ils sont à la fois les interprètes auprès du «Maître», les éducateurs et animateurs auprès du «peuple».

Il me semble cependant que l'emploi d'une telle représentation de la communauté francophone constitue, pour cette nouvelle élite, un dilemme.

### **Langue, culture et la hantise de l'assimilation**

Cet dilemme est le suivant: alors que cette représentation d'une communauté linguistique et culturelle reflète la situation spécifique de cette nouvelle élite et qu'elle est surtout nécessaire pour justifier et accroître son pouvoir à l'intérieur des institutions mentionnées plus tôt, l'emploi de cette représentation contribue à éloigner une grande partie de la communauté francophone de cette élite.

Cet éloignement est dû au fait que les questions de langue et de culture ne correspondent plus beaucoup - surtout en milieux urbains - à la réalité vécue de plusieurs francophones intégrés à la classe ouvrière et même à la classe moyenne. Pour ceux-ci, la réalité quotidienne est toute autre; elle est constituée d'intérêts, de besoins et de préoccupations reliés au monde de travail, de consommation, de loisirs où la langue et la culture, telle que définie par l'idéologie franco-ontarienne, ne sont pas prioritaires. Il me semble que les transformations de la communauté francophone ont rendu superficielles les questions de langue et de culture en autant qu'elles ne sont plus greffées sur la vie quotidienne des francophones.

Par contre, pour cette nouvelle élite, langue et culture - plus spécifiquement une certaine langue et culture - sont des éléments essentiels dans sa définition de la communauté francophone parce qu'ils représentent ses intérêts, parce qu'ils représentent aussi un facteur de promotion et d'ascension à l'intérieur des institutions

d'éducation et de fonction publique. Pour cette élite, les droits de cité pour la langue et la culture françaises sont nécessaires.

L'éloignement entre l'élite et une partie de la communauté est dû aussi au fait que certains représentants de l'élite érigent souvent la langue et la culture, comme le concept de communauté, à un statut sans correspondance à la réalité. Ils leur accordent une vie en soi divorcée des êtres humains, des individus concrets qui les supportent et les incarnent. Ainsi, lorsqu'ils parlent d'assimilation, ils pleurent la mort de la langue et de la culture comme s'il s'agissait d'un être vivant auquel il faut administrer des soins afin de le guérir.

En assignant ce genre de statut à la langue et la culture, ils établissent des critères et des standards que plusieurs francophones se savent incapables d'atteindre. Les standards associés à la langue, par exemple, sont souvent tellement élevés que plusieurs francophones dont la situation quotidienne ne leur permet pas d'utiliser un français «correct» s'en sentent de plus en plus étrangers.

Il me semble donc que l'emphase sur la langue et la culture par cette nouvelle élite, nécessaire pour justifier sa propre situation, contribue à l'éloigner d'une partie importante de la communauté francophone et la prive de ses assises véritables de pouvoir.

Dans cette perspective, on comprend pourquoi la question de l'assimilation linguistique devient importante, devient même une hantise pour plusieurs idéologues franco-ontariens. On comprend aussi pourquoi le débat est amorcé depuis quelques années entre les membres de cette nouvelle élite à savoir non pas si l'assimilation existe mais bien si on devrait s'en préoccuper comme on le fait.

Les faits sont presque irréfutables: l'assimilation linguistique, mesurée par les statistiques du recensement

fédéral, progresse chez les Franco-Ontariens depuis une vingtaine d'années.

Cette assimilation menace évidemment la position des porte-parole franco-ontariens. Car si l'assimilation détruit la «communauté» franco-ontarienne, ces derniers se retrouveront sans intérêts à défendre et à promouvoir.

Mais d'un autre côté, une assimilation persistante, sans être annihilatrice, permet à ces porte-parole d'exiger du gouvernement des services accrus en français pour entraver les transferts linguistiques. Ces services accrus en français ont aussi l'avantage de créer des emplois additionnels pour les membres de cette nouvelle élite en particulier et pour les membres de la nouvelle petite bourgeoisie en général.

Il est à remarquer que les idéologues franco-ontariens s'en prennent immédiatement au gouvernement - soit-il fédéral ou provincial - comme source du fléau de l'assimilation. On ne se demande jamais, du moins ouvertement et publiquement, si cette assimilation ne serait pas due à des causes plus fondamentales comme l'intégration des Franco-Ontariens à la société capitaliste. Une telle question les mènerait peut-être à critiquer l'ensemble de la société et non pas seulement ses lacunes linguistiques et culturelles. Il me semble que cette façon d'aborder le phénomène de l'assimilation est le résultat d'une mauvaise lecture de l'évolution socio-culturelle de la société canadienne et particulièrement de la société franco-ontarienne, lecture qui ne peut être autre toutefois pour l'idéologue franco-ontarien étant donné sa position dans la structure de classes et ses intérêts qu'il défend et promeut.

### **Conclusion**

Pour plusieurs, ce texte aura sans doute paru cynique. Son but était, au contraire, d'être critique. Critique dans le sens qu'il se voulait une analyse de l'idéologie

franco-ontarienne et de ses définisseurs, analyse que ne font pas ses définisseurs car il n'est pas dans les habitudes de l'idéologue de se critiquer et de questionner les prémisses de son discours. Le rôle de l'idéologue est bien plutôt de définir un système de concepts, d'idées, de mythes, d'images, de représentations dont le but est d'animer l'action individuelle et collective. De plus, parce que son rôle est de camoufler certains aspects de la réalité, l'idéologue ne s'arrête pas à analyser avec des critères et des paramètres extérieurs à son système de pensée.

L'idéologue fonctionne souvent de façon inconsciente en ce sens qu'il défend des intérêts qui sont les siens mais qu'il projette sur un ensemble de personnes afin de se justifier en s'appuyant sur cette collectivité.

Il devient nécessaire de faire la critique de l'idéologie et du rôle de l'idéologue surtout lorsque les bases sociales qui ont servi à les valider ont changé. La thèse de ce texte est que l'idéologue et l'idéologie franco-ontariens sont demeurés essentiellement les mêmes alors que les réalités qu'ils définissent et interprètent ont été transformées de façon assez radicale.

Il me semble que l'idéologue franco-ontarien se retrouve devant des dilemmes nombreux et sérieux qui relèvent justement de ces transformations. A moins qu'il ne tienne compte de ces changements, l'idéologue franco-ontarien est voué, me semble-t-il, à l'inefficacité et dans l'action et dans la théorie.

Son choix m'apparaît évident. Il devra bientôt opter pour l'une ou l'autre des démarches suivantes. D'abord, il peut continuer sur la voie actuelle, soit poursuivre son discours idéologique axé sur son appartenance à la classe moyenne et son alliance, du moins tacite, à la classe moyenne et la haute bourgeoisie anglo-ontariennes. De cette façon, il s'aliénera davantage l'ensemble des Franco-Ontariens. De l'autre côté, il peut risquer de



changer son discours et son action en se mettant d'abord à l'écoute de la majorité des Franco-Ontariens qui sont de classe ouvrière, en essayant de saisir et de comprendre, sinon de vivre, la culture de l'ouvrier et du consommateur franco-ontariens et ensuite tenter d'exercer un certain leadership. Le risque est évidemment grand car cette-voie ne lui garantit pas qu'il pourra réussir à comprendre la vie quotidienne de la majorité des Franco-Ontariens et ensuite d'exercer un leadership efficace. Cette voie risque aussi de mener l'idéologue franco-ontarien à questionner les structures sociales, économiques et politiques de la société ontarienne et canadienne et ainsi dépasser ses préoccupations exclusivement linguistiques et culturelles.

Il me semble ironique que c'est justement au moment même où l'idéologue franco-ontarien compte obtenir ses plus grands succès avec la reconnaissance de droits linguistiques et culturels pour la minorité francophone qu'il est le plus menacé de perdre son pouvoir et sa crédibilité auprès de cette même minorité.

### Notes

- 1) MONIERE, Denis: Le développement des idéologies au Québec, Edition Québec-Amérique 1977, p. 13
- 2) *ibid.*, chapitre VI
- 3) DION, Léon: Nationalismes et politique au Québec, Hurtubise HMN, 1975
- 4) DENNIE, Donald: Idéologies et dilemmes d'une église diocésaine en état de recherche: conclusions d'une enquête empirique, *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. VI, no. 2, 1974, p. 99
- 5) cf. *Langue maternelle, langue première de communication? Actes de colloque no. 1, L'Institut franco-ontarien, 1978.*

- 6) cf. CANALE, Michael et MOUGEON, Raymond: Problèmes posés par la mesure du rendement en français des élèves franco-ontariens, in Actes de colloque no. 1, L'Institut franco-ontarien, 1978.
  - 7) MONIERE, Denis, op. cit., pp. 13-14
  - 8) On n'a pas encore, il me semble, analysé le rôle prépondérant joué par la petite bourgeoisie dans la société canadienne. Alors que l'attention des chercheurs et théoriciens au Canada s'est porté sur la haute bourgeoisie et ses relations avec la métropole américaine ou encore sur la classe ouvrière qu'on érige trop souvent en mythe, on a négligé la petite bourgeoisie. Il me semble qu'aux niveaux idéologique et politique, elle a joué un rôle important et a exercé une influence considérable dans l'évolution de la société canadienne. L'histoire de cette société est beaucoup plus celle des relations entre la haute et la petite bourgeoisie qu'entre la bourgeoisie et la classe ouvrière.
  - 9) DORAIS, Fernand: Qui a tué André?, dans cette revue
  - 10) cf. DENNIE, Donald: L'infériorité économique des Canadiens-français de Sudbury, *Le Voyageur*, décembre 1977, janvier 1978, *L'OTEO*, février 1978. Cette étude démontre que de 1916 à 1976, le pourcentage de francophones propriétaires de maisons d'affaires dans Sudbury n'a presque pas changé, passant de 16% à 19%. Ce pourcentage a atteint un sommet en 1965 avec 23%. Ces francophones sont surtout propriétaires d'épiceries, de stations-service, de maisons de coiffure, de petites entreprises de construction. En somme, ils sont de la petite bourgeoisie traditionnelle, soit propriétaires de maisons d'affaires où ils sont, avec les membres de leurs familles, les employés principaux.
-

- 11) cf. CLARK, S.D.: The Position of the French-Speaking Population, in Canadian Society in Historical Perspective, Mc-Graw-Hill Ryerson, 1976, p. 91
  - 12) DENNIE, Donald: Urbanisation et assimilation des Franco-Ontariens, Le Droit, Mai 1973
  - 13) Plusieurs documents et études font état de ce fait. Particulièrement: ALLARD, Pierre, Le Droit, 1973; CASTONGUAY, Charles; Aperçu démolingistique de la francophone ontarienne, in Cultiver sa différence, Septembre 1977; SAVARD, Pierre, BEAU-CHAMP, Rhéal, THOMPSON, Paul Cultiver sa différence, Rapport sur les arts dans la vie franco-ontarienne, Septembre 1977
  - 14) Le pouvoir matériel de l'élite cléricale reste à étudier. De nombreuses histoires veulent toutefois que plusieurs prêtres - sans parler des organisations ecclésiastiques - étaient des propriétaires fonciers et des usuriers importants.
  - 15) Quelques études commencent à faire état, statistiquement, de la prépondérance d'ouvriers chez les Franco-Ontariens
-

---

# Les héritiers de Lord Durham

---

Par sa publication *Les Héritiers de Lord Durham*, la Fédération des francophones hors Québec a employé ce terme pour désigner les francophones hors Québec, descendants de ce «peuple sans histoire et sans littérature», selon le rapport Durham.

La Revue veut reprendre ce terme mais pour désigner les descendants de Durham, soit des anglophones qui ont perpétué et perpétuent encore aujourd'hui les mêmes attitudes et opinions que le rédacteur du fameux rapport.

Dans ce premier numéro, la Revue publie des déclarations de quelques premiers ministres ontariens depuis le début du siècle. Nous commençons d'abord par la fameuse déclaration de Durham lui-même sur la situation des Canadien-français.

«On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature...

«La tranquillité ne peut revenir, je crois, qu'à la condition de soumettre la province au régime vigoureux d'une majorité anglaise: et le seul gouvernement efficace serait celui d'une Union législative.»

Lord Durham (traduction Marcel-Pierre Hamel)

-----

Howard Ferguson a été premier ministre de l'Ontario au début du siècle. Selon lui, il fallait bien choisir les immigrants.

«...carefully selected from nationalities of the north temperate zone whose habits, instincts and ideals are similar to our own. In short we want the Anglo-saxon type.»

«Ontario must take the lead in the work of assimilation of races that must take place. We want British traditions and British ideals to be instilled into the minds of the rising generation...This is the great work that Ontario must do for Canada...»

Les immigrants seront bienvenus, mais...

«they must be given to understand that in the great work of building up virile, healthy, vigorous citizenship, the strain of the Anglo-Saxon must dominate.»

«This is a British country and we must maintain it as such if we are to maintain the high destiny that Providence intended for Canada.»

«Ontario is the leader of the nine Provinces of the Dominion...If Ontario can demonstrate that the bilingual system is unnecessary, she has won a great victory for British citizenship.»

-----

George Drew a inauguré le règne du parti conservateur en 1943 en remportant une victoire aux dépens du Parti libéral. En 1936, alors qu'il participait à une campagne électorale à Painfield, il a eu ses mots éloquentes pour les Franco-Ontariens:

«It is not unfair to remind the French that they are a defeated race and that their rights are rights only because of the tolerance by the English element who, with all respect to the minority, must be regarded as the dominant race.»

-----

En 1978, l'attitude du premier ministre ontarien, William Davis, a quelque peu changé. On n'y retrouve plus un racisme aussi évident. Les déclarations sont un peu plus diplomatiques mais la position demeure la même.

Il y a un an, l'Association canadienne-française de l'Ontario a entrepris une campagne pour faire du français une langue officielle en Ontario. Le 15 décembre 1977, M. Davis a écrit à la présidente de l'AFCO, Mme Gisèle Richer, pour lui indiquer la politique de son gouvernement.

«Vous pouvez être assurée, Madame, que le gouvernement de l'Ontario continue à être profondément conscient du rôle important qu'il joue en faisant preuve d'initiative et de leadership pour satisfaire les exigences de la population francophone de notre province... Nous nous efforçons d'étendre et d'améliorer les programmes et les services offerts pour répondre directement aux besoins fondamentaux et aux aspirations de cette partie de notre population et dans le cadre des réalités de nos ressources actuelles. Le gouvernement de l'Ontario n'a cependant pas l'intention, en ce moment, de prendre la moindre mesure visant à faire du français une langue officielle dans la province.»

M. Davis a mis en pratique cette déclaration au début juin 1978 lorsque, de façon unilatérale, il a arrêté le processus législatif de l'Assemblée ontarienne. Celle-ci s'était prononcée à l'unanimité en faveur d'un projet de loi du député libéral d'Ottawa-Est, M. Albert Roy, lequel garantissait certains droits de la minorité franco-ontarienne. Après que deux de ses ministres se furent prononcés en faveur du projet de loi (M. Davis était absent du débat), il a émis un communiqué de presse pour affirmer qu'il n'avait pas l'intention de laisser ce projet devenir loi et que le français ne deviendrait pas une langue officielle en Ontario.

---

# Comptes rendus

## *Résumés de travaux sur les minorités*

---

Dionne, René, **Bibliographie de la littérature ontarienne et franco-ontarienne**, Ottawa, Université d'Ottawa, février 1978, Documents de travail no. 19, 91 p.

Ce texte représente une bibliographie de la littérature portant sur la région de l'Outaouais ainsi que sur les oeuvres franco-ontariennes.

Le volume fait preuve d'un effort d'identification des ouvrages d'origines franco-ontariennes ou outaouaises, qui semblent démontrer une certaine importance tant au point de vue quantitatif qu'en ce qui a trait à la qualité des textes.

La bibliographie comprend des oeuvres plus globales ou nationales qui recèlent en elles des attachements aux régions concernées.

Quatre catégories d'auteurs ont été formées pour fin de classement:

- 1) Les auteurs francophones nés dans les régions de



l'Ontario et de l'Outaouais - ce dernier secteur comprend quatre comtés: Pontiac, Gatineau, Papiéau et Hull.

- 2) Les auteurs francophones d'origine canadienne ou québécoise.
- 3) Les auteurs d'origine ou de langue étrangère qui ont publié des oeuvres littéraires ou des études sur le Canada français ou le Québec.
- 4) les auteurs qui ont publié des créations littéraires sur un sujet régional.

Il est à noter que ce document précède un autre texte expliquant et résumant certains textes franco-ontariens et outaouais.

Dionne, René, **Propos sur la littérature outaouaise et franco-ontarienne I**, Ottawa, Université d'Ottawa, Document de travail no. 11, février 1978.

Ce volume contient une série de contes, études ou articles portant sur la réalité franco-ontarienne ou outaouaise. Les pièces présentées sont la création d'auteurs franco-ontariens ou outaouais et le lieu de parution de ces oeuvres se trouve dans les régions étudiées. Certaines ont été tirées du journal **Le Droit**.

Certains textes littéraires comme Germain Lemieux, Jean Ménard et autres sont présentés dans ce volume.

Dubois, Jacques, «**Pas de problème**», **Rapport du comité d'action sur les services de santé en langue française, 1976.**

L'étude cherche à déterminer les endroits où les Franco-Ontariens ne reçoivent pas des services de santé en

français, à part la traduction, ce qui empêche souvent un soin personnel auquel tout individu aurait droit. L'enquête suggère des solutions afin de remédier à cette situation laquelle n'est pas la seule responsabilité du ministère ontarien de la Santé. Les suggestions ou recommandations s'adressent également à des organismes privés, à des individus et à d'autres ministères. Les régions de l'Ontario où existe une population française importante en nombre ont été les seules sujettes de l'enquête. Les auteurs remarquent cependant que les conditions des régions non-étudiées sont probablement les mêmes que dans les centres comme Wawa, Temiskaming, Cochrane, Sault Ste-Marie, Elliot Lake, Blind River, Sudbury, le Nipissing, Windsor, la péninsule du Niagara, Stormont et Glengarry, Prescott-Russell, Ottawa-Carleton qui ont fait le sujet de la recherche. Une étude comparative a été réalisée grâce à une recherche auprès des services de santé offerts aux anglophones de Sherbrooke, Québec, minoritaires en cette province. On s'aperçoit que ces derniers profitent d'institutions qui assurent les services médicaux dans leur langue. Leurs droits ont été reconnus depuis le début par le gouvernement québécois. De tels droits et institutions devraient être présents pour les Franco-Ontariens, ce qui n'est pas le cas. Ceci sera atteint, selon l'enquête, lorsqu'un personnel médical et para-médical sera formé pour travailler à offrir des services en français. Aussi, lorsque les Franco-Ontariens auront localement des services dans leur langue, pourrons-nous voir une certaine amélioration des services de santé.

Ravault, René-Jean, **La Francophonie clandestine**, Juin 1977.

Ce rapport, gros de 501 pages (en plus des recommandations étalées sur vingt-quatre autres pages) porte également le titre: **De l'aide du Secrétariat d'Etat aux communautés francophones hors-Québec de 1968 à 1976.**

L'étude avait trois buts. Premièrement faire une révision des activités et des résultats du programme de la Direction des groupes minoritaires de langue officielle, une section du Secrétariat d'Etat depuis 1969. En second lieu, faire le point sur la situation actuelle des groupes francophones minoritaires du Canada. Enfin, il fallait déterminer les besoins sociaux, culturels et linguistiques des minorités de langue officielle face à l'aspect de la politique de bilinguisme du gouvernement canadien.

Il est à remarquer que le rapport a recueilli des interviews avant et après le 15 novembre 1976, jour de l'élection du Parti Québécois, ce qui a modifié les réactions chez les interviewés, d'après cette date, aux questions posées.

L'étude remarque que la clandestinité dont elle parle apparaît par exemple dans la nature des contrats entre la Direction des groupes minoritaires et les associations subventionnés et également entre ces dernières et leurs animateurs. De plus, on remarque que les petits commerçants et les francophones du monde des affaires se méfient de l'aspect collectiviste de l'animation dite clandestine parce que peu annoncée.

Il y a donc manque de crédibilité du grand public. Plusieurs recommandations font suite à cette étude généralement orientée vers une critique de la pratique de la Direction des groupes minoritaires de langue officielle et du Secrétariat d'Etat qui, affirme-t-on, ne se fait pas assez connaître de la population hors Québec.

**Gratton, Denis, La culture politique de l'Association Canadienne Française de l'Ontario, 1977.**

Ce texte qui constitue la thèse nécessaire à l'obtention d'une maîtrise porte sur la culture ou l'orientation

politique de l'ACFO et cherche à savoir si celle-ci reflète la réalité franco-ontarienne que l'association doit représenter.

L'auteur souligne que l'ACFO sert de leader dans l'expression des intérêts de la communauté franco-ontarienne. Elle dépend cependant en grande partie des subventions gouvernementales. Mais elle affirme que son orientation politique n'est pas influencée par cette source financière.

On remarque que l'ACFO se modifie structurellement de façon périodique, face à certaines modifications de l'entourage dans laquelle elle existe. Il est aussi à remarquer que l'Association a un pouvoir central fort, les organisations régionales possédant peu de liberté d'action.

Les buts mêmes de l'ACFO seraient donc de mettre un frein à l'assimilation, de chercher des institutions françaises et d'obtenir un statut d'égalité.

Le travail conclut en disant que l'ACFO s'est manifestée politiquement de façon différente à travers son existence soit de 1910 à nos jours.

Trois périodes peuvent être retenues. De 1910 à 1927, lors de la crise du règlement XVII, elle organise des protestations radicales selon l'auteur. De 1927 à 1968 c'est une période de «revendications banales». Depuis 1968, l'Association pratique la représentation-délégation et devient beaucoup plus para-gouvernementale et intégrative.

Au point de vue culturel cependant l'ACFO cherche une participation communautaire plus accentuée.

L'auteur conclut que l'ACFO, depuis le 15 novembre 1976, devrait définir ses positions, «chose qu'elle a toujours négligé de faire».

Bordeleau, G. et Gervais, G., **Intentions éducationnelle et professionnelles des élèves franco-ontariens des écoles secondaires de l'Ontario en 12e et 13e années (1975-76)**. Le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes, Déc. 1976, 186 pages.

Cette étude a deux objectifs: a) identifier les antécédents familiaux et académiques des étudiants franco-ontariens de 12e et 13e année; b) constater les aspirations linguistiques et culturelles ainsi que les intentions éducationnelles et professionnelles de ceux-ci. L'étude fut réalisée dans sept régions de la province soit 1) Ottawa-Carleton, 2) Prescott-Russell, 3) Stormont-Dundas-Glengarry, 4) North Bay, 5) Timmins, 6) sud de l'Ontario et 7) Sudbury.

#### **Les grandes conclusions de l'étude**

L'étude découvre que la majorité des étudiants franco-ontariens de 12e et 13e se disent «bilingues» et désirent conserver un tel statut.

Chez les étudiants du secondaire, la majorité qui termine ce stage dit vouloir revenir à l'éducation d'ici cinq ans. Le bilinguisme est, pour eux comme pour ceux qui s'installeront en permanence sur le marché du travail, un point d'attrait important.

#### **Les recommandations de l'étude**

Premièrement, on suggère qu'au niveau de la recherche, une telle entreprise se réalise à intervalles de quelques années. De plus, une étude comparative du côté des étudiants anglophones est à faire. Enfin, une étude sur les intentions éducationnelles et professionnelles d'étudiants plus jeunes seraient à faire selon les chercheurs.

F.F.H.Q., **Les Héritiers de Lord Durham**, vol 1 et 2, avril 1977.

Ce premier volume de textes publié fait l'étude critique de la situation des francophones hors Québec au moment où l'élection du Parti Québécois fait couler beaucoup d'encre. Le regard historique et social débute avec un bref manifeste de la Fédération des francophones hors Québec, réalisateur du volume.

Les auteurs de ce manifeste désirent ainsi faire le bilan des conditions d'existence des francophones de neuf provinces du Canada, dans lesquelles ils sont minoritaires. Un autre énoncé important se présente à travers le document. La Fédération désire voir le secteur canadien-français être reconnu officiellement comme réalité culturelle et linguistique et ne plus se voir utilisé pour des fins politiques ou de négociations entre Québec, Ottawa et les gouvernements anglais des autres provinces.

On déclare donc que «Les communautés francophones regroupées en associations provinciales ont décidé de ne plus camoufler leur situation réelle.» Le but même du volume se définit comme une tentative claire et précise de faire comprendre la frustration des groupes franco-canadiens devant l'inertie des gouvernements à ne pas accepter de leur laisser un pouvoir institutionnel tel que dans le secteur de l'éducation.

On veut alors une autodétermination tant soit peu complète à tous les niveaux de l'existence afin d'assurer un renversement d'un mouvement d'assimilation bien engagé.

F.F.H.Q.: **Deux poids, deux mesures**, Ottawa, 1978.

Pour faire suite à son document choc, **Les Héritiers de Lord Durham**, la Fédération des francophones hors

Québec a publié un deuxième document qui fait état de la situation des francophones hors Québec, et de celle des anglophones au Québec. En comparant la situation des deux minorités au points de vue démographique et socio-économique ainsi que dans les domaines de l'éducation, des médias, du système judiciaire, des services sociaux et de santé, la Fédération en arrive à la conclusion qu'il existe au Canada deux poids, deux mesures en ce qui a trait à ces minorités.

Il s'agit en quelque sorte d'un dossier de la preuve, comme l'affirment les auteurs. Ils ont voulu établir de façon objective la situation défavorisée des francophones hors Québec en les comparant aux anglophones du Québec. Ils ont voulu prouver, à partir de données, de faits, le message contenu dans **Les Héritiers de Lord Durham** afin de répondre aux critiques qui ont soutenu que ce premier document était biaisé.

A tous les niveaux et au fil de l'histoire de ces deux communautés minoritaires, le document démontre que la minorité francophone hors Québec répartie dans les neuf provinces anglophones du Canada est loin de jouir des mêmes services, des mêmes privilèges et droits ainsi que du même statut que la minorité anglophone du Québec. Cette conclusion est appuyée par une série de 33 tableaux préparés avec les données les plus récentes qui démontrent de façon assez convaincante que le Canada pratique effectivement une politique de «Deux poids, deux mesures.»

Gratton, Michel: **L'Ontario des Franco-Ontariens**, Le Droit, mars-juin 1978.

Dans une série d'articles publiés dans le quotidien Le Droit, Michel Gratton fait part de la situation des Franco-Ontariens dans diverses parties de la province. Le

journaliste du Droit rencontre plusieurs Franco-Ontariens de tous les milieux et sur la foi de ses interviews et de ses observations dresse un portrait des francophones ontariens qui habitent le Nord, le Sud et l'Est de l'Ontario.

Les articles révèlent la diversité de la réalité franco-ontarienne, leur assimilation rapide dans certains milieux, leurs forces dans d'autres, leurs réactions face à l'élection du Parti Québécois. Ces articles révèlent surtout les attitudes des Franco-Ontariens interviewés face à leur situation de minoritaires dans une province massivement anglophone.

En effectuant ainsi cette tournée en Ontario français, Michel Gratton perpétue une tradition du Droit. Ce seul quotidien de langue française de l'Ontario, né lors du Règlement 17 pour défendre les intérêts des Franco-Ontariens, a périodiquement dépêché un de ses journalistes visiter les communautés francophones de l'Ontario pour livrer à ses lecteurs un portrait de la réalité franco-ontarienne. Gratton rompt toutefois avec cette tradition en dégagant des éléments de cette réalité que les autres journalistes qui l'ont précédé n'avaient pas vus ou n'avaient pas voulu voir. Alors que Gratton adopte une perspective beaucoup plus sociale, les autres avaient tendance à faire des reportages patriotiques et nationalistes.

Les textes de Gratton font surtout ressortir l'attitude de soumis qu'ont les Franco-Ontariens face à la majorité anglophone de l'Ontario. Ils décrivent, à partir des témoignages mêmes des Franco-Ontariens, ce qu'est une situation de minoritaire.

Ribordy, François X., **Conscience et connaissance du droit dans les écoles**, Septembre 1977.

La recherche tente de mesurer, à tous les niveaux scolaires, la conscience et la connaissance juridiques des



étudiants de Sudbury. Les résultats de l'étude serviront à l'établissement, sur une base scientifique, d'une éducation juridique débutant dès la première année primaire.

Il s'agit de la première enquête de ce genre menée dans un système d'éducation total, tant en Amérique qu'en Europe.

On cherche donc à savoir les raisons qui poussent la majorité et la population à écouter la loi. Est-ce par connaissance de cette dernière et par la conscience de son existence? Si oui, il s'agit de définir les limites de la connaissance juridique ainsi que la conscience des gens face à la loi-(Le sens que les individus donnent au droit.)

Plusieurs variables ont été contrôlées en relation avec la conscience juridique, soit par exemple, le sexe, l'âge, l'éducation etc. des répondants.

Le questionnaire utilisé fut distribué dans les deux langues (français et anglais) et touchait les individus de 10 ans à l'âge adulte- tous faisant partie du système scolaire.

Mille (1,000) questionnaires furent administrés dans trente (30) classes d'écoles de la région de Sudbury.

Les résultats démontrent l'importance des médias, surtout la télévision, pour la conception juridique des plus jeunes. Plus l'individu vieillit, moins il y a une idéalisation de la justice telle que présentée à la télévision.

Il semble que les francophones soient quelque peu moins informés juridiquement que les anglophones, quoique ceux-ci ne possèdent pas un haut niveau de connaissance du droit.

L'étude suggère ensuite que, pour qu'une éducation juridique réussisse, il faudrait l'adapter à deux cultures, empêcher l'influence de la télévision américaine, se

débarasser d'une justice idéale des justiciers, et axer la conscience du droit sur une conscience sociale. La réalisation de ces objectifs est difficilement perçue par le rapport cependant.

Savard, Pierre, Beauchamp, Rhéal et Thompson, **Cultiver sa différence, Rapport sur les arts dans la vie franco-ontarienne**, sept. 1977, 225 pages.

Le projet de recherche et ses résultats portent sur la situation des arts dans l'Ontario français. La définition du concept «arts» s'établit à la suite d'une discussion prolongée avec les gens impliqués; les Franco-Ontariens décrivent ce que représente pour eux ce phénomène. Deux importants faits ressortent alors de ce premier exercice du projet. La vie artistique est difficile en Ontario français et possède un caractère particulier, sa fonction n'étant pas la même que celle d'une «société globale». En effet, les arts participent grandement selon les auteurs dans la quête et l'affirmation d'une identité franco-ontarienne.

L'oeuvre affirme que «des structures d'animation et d'encadrement culturel» sont nécessaires à la survie des divers groupes socio-culturels et linguistiques.

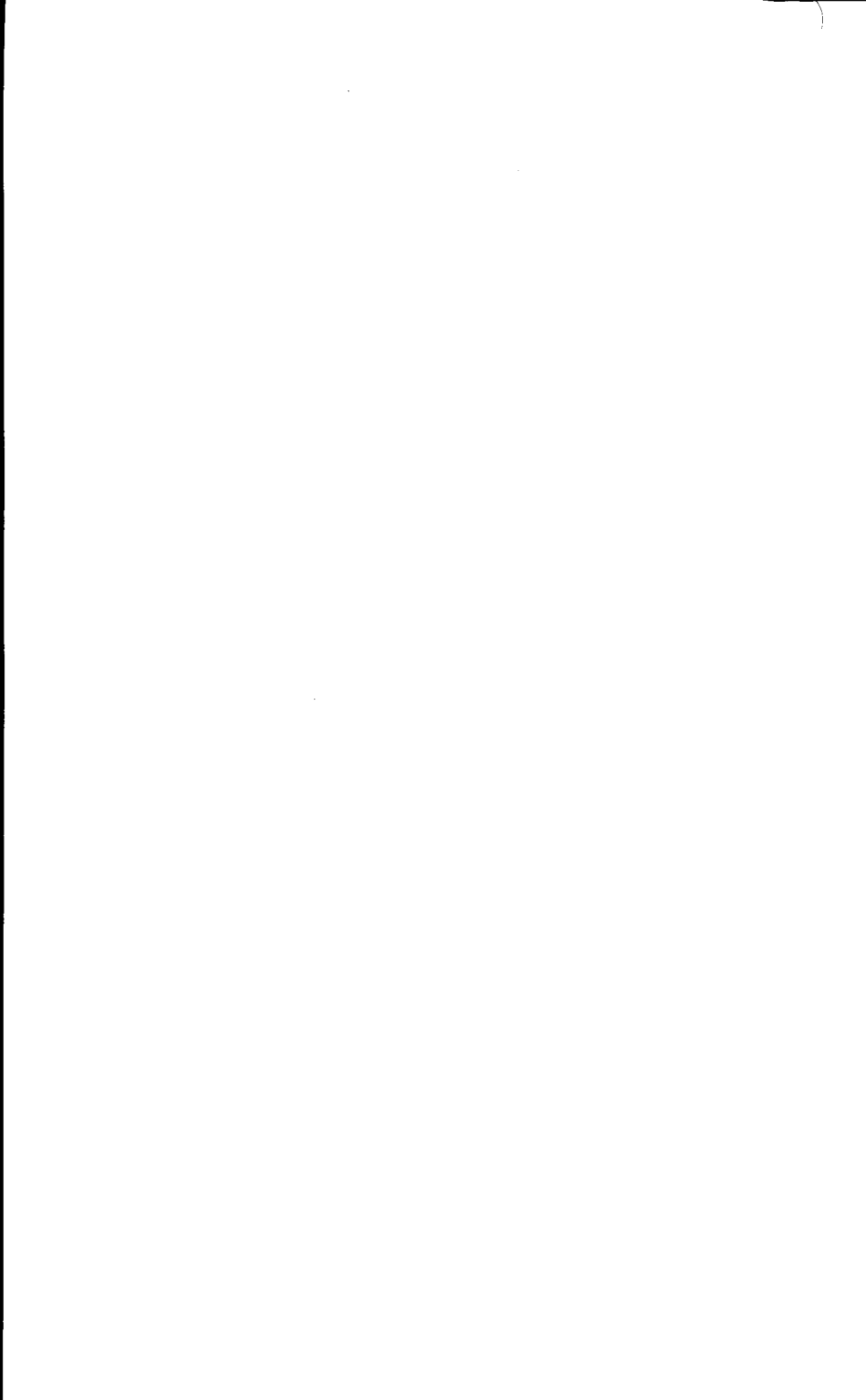
La culture qui est discutée est dite canadienne-française mais les solutions proposées par les auteurs doivent, selon ceux-ci, tenir compte des réalités locales.

La culture est définie en un sens large «manière globale d'être, de penser, de sentir...». La culture discutée dans ce rapport tient compte de l'histoire qui démontre l'influence de la France sur notre modèle culturel, de la proximité du Québec, qui est le centre de la population canadienne-française, et enfin de la réalité ontarienne dans laquelle se trouve le groupe étudié.

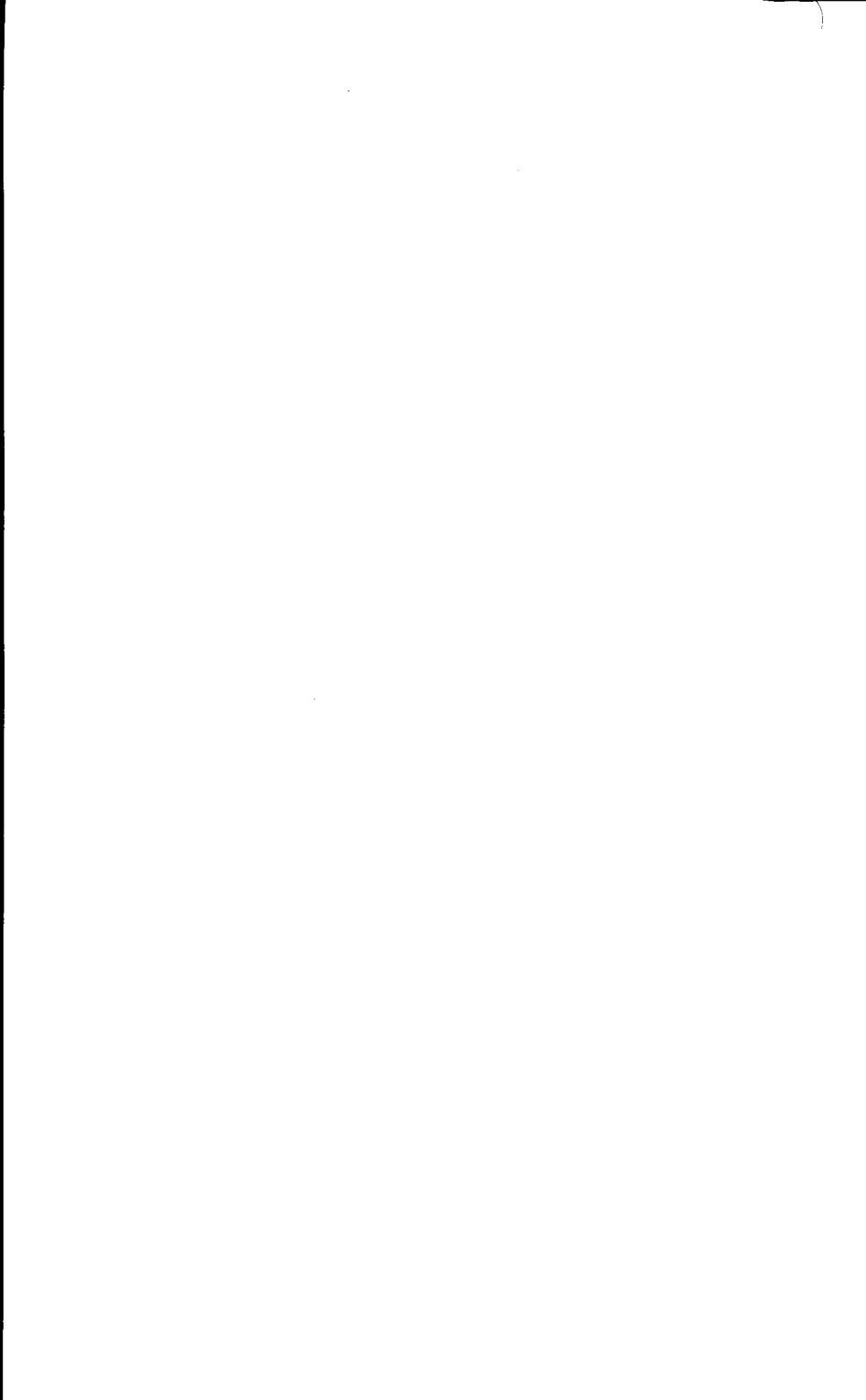
L'enquête a été réalisée auprès de groupes et d'individus qui connaissent le milieu plutôt que par des rencontres publiques. Certains mémoires ont été reçus mais les entrevues ont porté le plus de fruit. La présente enquête s'est basée sur une autre étude, le rapport St-Denis, réalisée entre 1966 et 1968 et publiée en 1969.

L'équipe de recherches a émis quarante quatre recommandations. Elles proposent généralement que les organismes politiques, culturels et autres qui se rapportent au public, assurent un plus grand encouragement de la vie artistique franco-ontarienne. Cependant, la culture et sa formation appartiennent au peuple impliqué.













**\$3.00**

